

1 Emploi

En 2010, 26,7 millions de personnes ont occupé un **emploi** dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. En **équivalent-temps plein** (EQTP), l'**emploi intérieur** est évalué à 25,1 millions en moyenne annuelle.

En moyenne sur l'année 2010, l'emploi dans l'ensemble de l'économie a légèrement progressé (+ 44 000 personnes physiques), après le recul historique de 313 000 emplois lors de la crise de 2009. L'emploi en EQTP a augmenté (+ 26 000 emplois, soit + 0,1 %), alors qu'il avait reculé de 1,4 % en 2009. L'emploi salarié est resté convalescent : il a été quasi stable, après avoir diminué de 375 000 emplois en 2009. L'emploi non salarié a accéléré : il a progressé de 22 000 EQTP en 2010, soit + 0,8 % contre + 0,5 % l'année précédente.

Le repli de l'emploi a encore touché en 2010 les branches industrielles (- 3,4 %), l'agriculture (- 1,4 %) et la construction (- 1,3 %). Dans la plupart des branches industrielles, le repli de l'emploi est resté fort ou s'est accentué entre 2009 et 2010. En particulier, les pertes d'emplois sont restées substantielles dans les branches de fabrication d'autres produits industriels (industries textile, du bois, de la pharmacie ou encore de la métallurgie), qui représentent plus de la moitié de l'emploi industriel : l'emploi s'y est contracté de 4,3 % en 2010 après - 5,0 % en 2009. L'amélioration de l'emploi de l'énergie, eau, déchets (+ 1,4 %) et des activités agroalimentaires (- 0,4 % en 2010 contre - 1,6 % en 2009) ont fait exception, ces regroupements portant 28 % de l'emploi industriel. La construction a également pesé sur l'emploi intérieur total, avec des pertes d'emplois aussi importantes en 2010 qu'en 2009 (- 1,3 %).

Néanmoins, les activités tertiaires ont compensé ces baisses. Dans les branches des services principalement marchands, l'emploi

a progressé de + 1,0 % en 2010, après - 2,2 % en 2009. En moyenne sur l'année, 123 000 EQTP y ont ainsi été créés. Bien que les pertes d'emplois se soient poursuivies dans le commerce et le transport, les effectifs ont crû dans les autres branches, en particulier dans les services aux entreprises (+ 83 000 EQTP), les services aux ménages (+ 25 000) et dans l'hébergement-restauration (+ 23 000). Les services principalement non marchands ont également accompagné ce mouvement, avec une hausse de 49 000 EQTP. Toutefois, l'évolution de l'emploi dans ces branches s'est infléchie, avec une progression de + 0,7 % en 2010 contre + 1,0 % par an en moyenne au cours des trois années précédentes.

L'emploi des entreprises privées, qui représente 71 % de l'emploi intérieur total (17,7 millions d'EQTP), a continué de baisser en 2010. Avec un repli de 14 000 EQTP, les pertes d'emplois ont cependant été nettement plus modérées en 2010 (- 0,1 %) qu'en 2009 (- 2,2 %). En 2010, les ménages et les institutions sans but lucratif aux services des ménages (ISBLSM, qui incluent notamment les associations) employaient 7 % de l'ensemble des effectifs (1,7 million d'EQTP). L'emploi y a légèrement ralenti en 2010 à + 1,4 %, soit une hausse de 24 000 EQTP, alors qu'il avait bien résisté lors de la crise (+ 2,2 % en 2009).

Les administrations regroupent de leur côté 22 % de l'emploi total (5,6 millions d'EQTP employés en 2010 par l'État, les collectivités locales, les hôpitaux, etc.). En 2010, l'emploi dans les administrations est en légère hausse (+ 0,3 %), du fait des emplois aidés créés dans le cadre du plan de relance. Comme en 2008 et 2009, l'emploi des administrations a donc continué d'évoluer au ralenti, alors qu'il avait progressé autour de + 0,7 % par an en moyenne entre 2000 et 2007. ■

Définitions

Emploi en comptabilité nationale : tous les types d'emploi (salariés, non salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'Outre-mer. Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalents-temps plein** », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent-temps plein. Le nombre d'emplois en équivalents-temps plein est ainsi inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail au noir ou fraude tendent à relever les effectifs en équivalents-temps plein.

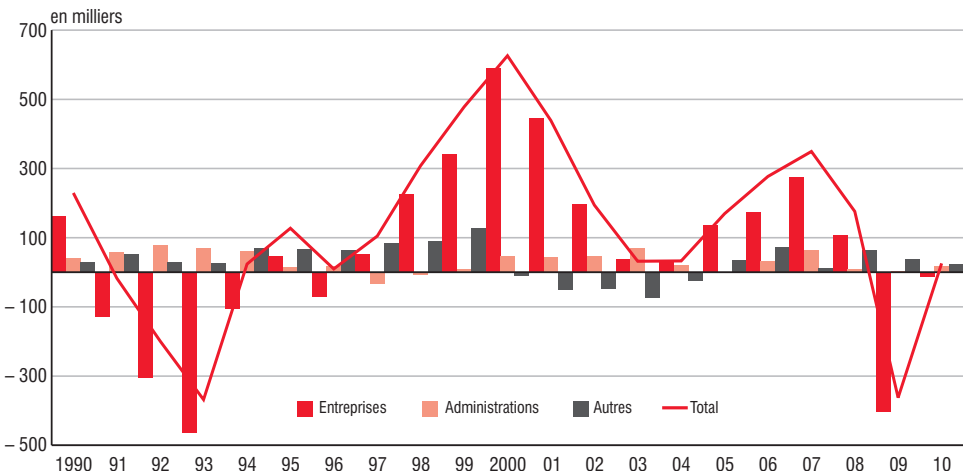
1. Emploi intérieur total par branche d'activité en équivalent-temps plein

		Évolution en moyenne annuelle (en %)						Effectifs en 2010	
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	en milliers	en % du total
AZ	Agriculture	-1,3	-1,5	-0,6	-1,6	-13,3	-1,4	1 003,1	4,0
DE	Énergie, eau, déchets	0,4	-0,1	1,3	-0,1	1,1	1,4	286,3	1,1
C1	Industrie agroalimentaire	-0,2	0,8	-0,6	-0,3	-1,6	-0,4	573,3	2,3
C2	Cokéfaction et raffinage	-3,3	-0,6	-0,8	-0,6	-2,7	-3,5	7,8	0,0
C3	Biens d'équipement	-3,9	-1,7	-0,3	-0,5	-4,4	-5,3	405,2	1,6
C4	Matériels de transport	0,3	-2,2	-2,1	-2,3	-3,7	-5,6	243,5	1,0
C5	Autres branches industrielles	-2,5	-2,3	-1,4	-1,8	-5,0	-4,3	1 580,4	6,3
FZ	Construction	3,9	4,6	4,5	2,7	-1,3	-1,3	1 803,6	7,2
GZ	Commerce	0,0	-0,5	1,8	1,4	-1,7	-0,2	3 291,2	13,1
HZ	Transport	-1,7	1,4	0,9	0,4	-1,4	-1,3	1 281,5	5,1
IZ	Hébergement-restauration	3,8	1,8	2,6	0,4	-2,2	2,5	949,3	3,8
JZ	Information-communication	-1,1	2,8	2,7	2,3	-1,5	0,4	733,4	2,9
KZ	Services financiers	0,6	0,5	2,6	0,9	0,6	1,0	849,7	3,4
LZ	Services immobiliers	5,1	1,9	2,1	1,8	-3,6	1,6	254,9	1,0
MN	Services aux entreprises	3,0	2,2	2,2	0,4	-4,9	2,8	3 102,8	12,4
OQ	Services principalement non-marchands	0,9	1,3	1,0	1,0	1,0	0,7	7 292,5	29,1
RU	Services aux ménages	1,2	4,9	2,2	1,2	-0,1	1,8	1 423,5	5,7
	Total	0,7	1,1	1,4	0,7	-1,4	0,1	25 081,8	100,0
DE à C5	Industrie	-1,9	-1,5	-0,9	-1,2	-3,7	-3,4	3 096,4	12,3
C1 à C5	Industrie manufacturière	-2,1	-1,6	-1,1	-1,4	-4,2	-3,8	2 810,2	11,2
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	1,1	1,5	2,0	1,0	-2,2	1,0	11 886,3	47,4
OQ	Tertiaire principalement non-marchand	0,9	1,3	1,0	1,0	1,0	0,7	7 292,5	29,1
DE à MN et RU	Branches marchandes non-agricoles	0,7	1,2	1,7	0,7	-2,4	-0,1	16 786,2	66,9

Lecture : en 2010, l'emploi des branches cokéfaction-raffinage (C2) recule de -3,5 %, pour s'établir à 7 800 équivalents-temps plein.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Créations d'emplois en équivalents-temps plein par type de secteur institutionnel (Évolutions des effectifs, salariés ou non, par rapport à l'année précédente)



Lecture : en 2010, l'emploi intérieur de l'ensemble de l'économie française progresse de 26 000 équivalents-temps plein, tandis que celui des entreprises recule de 14 000 équivalents-temps plein.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2 Chômage

Le taux de **chômage au sens du Bureau International du travail (BIT)** a baissé durant l'année 2010. Au quatrième trimestre, il s'établit en France à 9,6 % (9,2 % pour la France métropolitaine. Avec le retournement de la conjoncture au printemps 2008, le chômage a fortement augmenté jusqu'à la fin 2009 : le taux de chômage s'établissait en France à 9,9 % de la population active au quatrième trimestre 2009.

Au quatrième trimestre 2010, en France métropolitaine, 2,6 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT. Plus généralement, 3,4 millions de personnes ne travaillent pas mais souhaitent travailler, qu'elles soient ou non disponibles dans les deux semaines pour travailler et qu'elles recherchent ou non un emploi.

En 2010, le chômage des femmes continue de progresser, de 0,3 point, pour atteindre 9,9 % en fin d'année. À l'inverse, celui des hommes baisse de 0,9 point à 8,5 %, après une année où ils avaient davantage souffert de la crise que les femmes. En moyenne sur l'année 2010, le taux de chômage des femmes est supérieur de 0,7 point à celui des hommes.

La légère baisse du chômage durant l'année 2010 s'explique par la reprise des créations d'emplois dans tous les secteurs, hormis la construction. En 2009, les très nombreuses pertes d'emploi avaient induit une nette progression du chômage, dans un contexte où la population active continuait de croître.

La baisse du chômage en 2010 est principalement concentrée sur les jeunes de 15 à 24 ans. Leur taux de chômage baisse de

1,8 point entre fin 2009 et fin 2010, pour s'établir à 22,3 % au quatrième trimestre, alors que le taux de chômage des 25-49 ans reste stable sur la même période, à 8,5 %. De fait, les jeunes sont plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles du marché du travail. Ils ont été les premiers à subir la crise en 2008 : leur taux de chômage a augmenté de 6,2 points entre début 2008 et fin 2009. Les jeunes hommes sont plus touchés encore que les jeunes femmes par ces fluctuations conjoncturelles : la hausse du chômage des 15-24 ans en 2009 les avait plus affectés, et la baisse de 2010 leur bénéficie plus qu'aux femmes. En 2010, le taux de chômage des jeunes femmes s'établit en moyenne à 24,3 %, contre 22,4 % pour les jeunes hommes.

Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit pour partie le fait qu'il est calculé sur une population entrant tout juste sur le marché du travail. Un grand nombre de jeunes de 15 à 24 ans poursuivent des études et ne sont pas comptabilisés dans la population active. Ainsi, la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est bien inférieure et s'établit à 7,9 % au quatrième trimestre 2010 (8,6 % un an auparavant), alors que la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans est de 7,6 %.

Le taux de chômage des seniors de 50 ans ou plus baisse également courant 2010, mais plus légèrement que celui des jeunes : 6,3 % des seniors actifs sont au chômage au quatrième trimestre 2010, contre 6,6 % un an auparavant. ■

Définitions

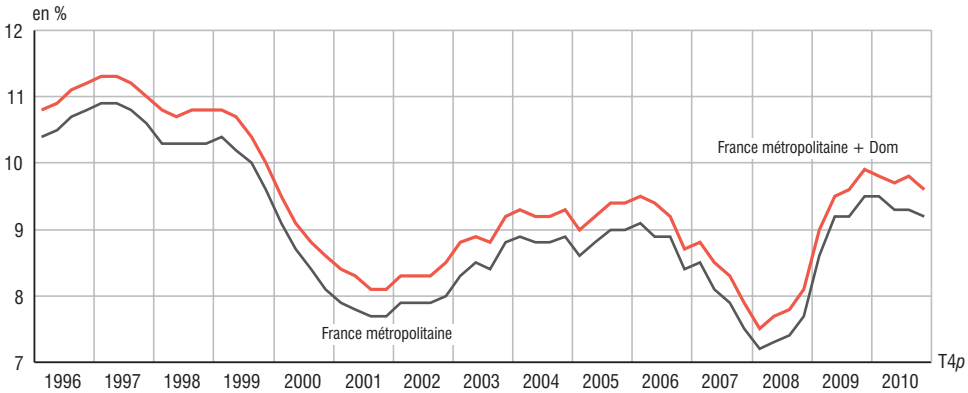
Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Enquête Emploi en continu : enquête auprès des ménages, qui porte sur toutes les personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine. Chaque trimestre, 57 000 ménages répondent (les habitants de 57 000 logements, à l'exception des communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), soit environ 108 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête en continu est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants, à laquelle répondent 1 500 ménages et dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point.

L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer le chômage selon la définition préconisée par le BIT.

1. Taux de chômage au sens du Bureau international du travail



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : les résultats de l'enquête auprès des non-répondants ne sont pas intégrés au 4^e trimestre 2010.

Source : Insee, enquête Emploi.

2. Chômage selon la définition du Bureau international du travail

en moyenne annuelle

	1990	1993	2005	2006	2007	2008	2009	2010p
Nombre de personnes au chômage (en milliers)	1 995	2 559	2 429	2 432	2 220	2 069	2 577	2 644
Hommes	874	1 219	1 163	1 175	1 092	1 018	1 318	1 333
Femmes	1 122	1 340	1 266	1 257	1 129	1 052	1 259	1 310
Part du chômage dans la population active¹ (en %)								
Ensemble	7,9	10,1	8,9	8,8	8,0	7,4	9,1	9,3
de 15 à 24 ans	15,4	20,7	21,0	22,3	19,5	19,1	23,7	23,3
de 25 à 49 ans	7,0	9,2	8,2	8,0	7,3	6,6	8,2	8,5
50 ans ou plus	5,6	6,5	5,8	5,9	5,3	4,9	6,1	6,3
Hommes	6,2	8,7	8,0	8,1	7,5	6,9	8,9	9,0
de 15 à 24 ans	13,1	19,0	19,9	21,0	18,8	19,1	24,6	22,4
de 25 à 49 ans	5,2	7,7	7,1	7,0	6,6	5,8	7,6	8,1
50 ans ou plus	4,8	6,1	5,4	5,7	5,2	4,9	5,9	6,1
Femmes	10,2	11,7	9,8	9,7	8,6	7,9	9,4	9,7
de 15 à 24 ans	18,3	22,9	22,4	23,9	20,4	19,1	22,5	24,3
de 25 à 49 ans	9,4	11,0	9,5	9,0	8,1	7,5	8,8	8,9
50 ans ou plus	6,8	7,0	6,1	6,2	5,5	5,0	6,2	6,6

1. La population active est composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage. L'âge est celui atteint en fin d'année.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2010, 2 644 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France métropolitaine, soit 9,3 % de la population active.

Note : les résultats de l'enquête auprès des non-répondants ne sont pas intégrés au 4^e trimestre 2010.

Source : Insee, enquête Emploi.

3 Revenu et épargne des ménages

Le revenu disponible brut des ménages accélère en 2010, à + 2,0 % en valeur après + 0,6 % en 2009. Cependant, le prix de la dépense de consommation finale progresse de 1,2 % après - 0,6 %, si bien que le pouvoir d'achat du RDB ralentit : + 0,8 % en 2010 après 1,3 % en 2009. Cette évolution est mesurée pour l'ensemble des ménages. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel progresse en moyenne de 0,1 %, après + 0,6 %.

L'accélération du revenu disponible des ménages de 1,4 point en valeur s'explique par le redémarrage des revenus d'activité (contribution de 1,9 point) et la stabilisation des revenus du patrimoine (0,7 point). En revanche, le rebond des impôts directs et le ralentissement des prestations sociales atténuent cette accélération (l'effet est respectivement de - 0,9 point et de - 0,6 point).

La masse salariale nette reçue par les ménages redémarre (+ 2,0 % après + 0,2 %) grâce à la stabilisation de l'emploi et le revenu mixte des entrepreneurs individuels rebondit avec la reprise (+ 1,6 % après - 5,7 %).

La rémunération des placements des ménages (comptes courants et sur livrets) avait nettement baissé en 2009 avec la franche décline des taux d'intérêt de marché. En 2010, l'évolution est moins défavorable, du fait d'une moindre baisse des taux. Les revenus du patrimoine bénéficient d'un rebond des revenus de la propriété attribués au titre des contrats d'assurance-vie (+ 4,7 % après - 2,0 %), suite à la forte progression des souscriptions enregistrée tout au long de 2009. En revanche, les dividendes reçus par les ménages, assis sur les mauvais résultats des entreprises durant la récession, reculent plus nettement (- 5,1 % après - 2,7 %).

En 2010, les impôts sur le revenu et le patrimoine payés par les ménages progressent de 2,5 % après avoir baissé de 4,6 % en 2009. Ce

rebond s'explique par la fin des mesures exceptionnelles d'allégement prises lors de la crise (suppression des deux derniers tiers de la première tranche d'imposition sur le revenu). Il résulte aussi du redémarrage des revenus d'activité, qui génère un surplus de contribution sociale généralisée (CSG) et de contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Par ailleurs, certains impôts sont relevés : le taux du forfait social est doublé, l'exonération de CSG dont bénéficiaient certains contrats d'assurance-vie à la succession est supprimée.

Les prestations sociales reçues par les ménages ralentissent (+ 3,4 % après + 5,5 %). Les indemnités chômage décélèrent nettement, bien que leur progression reste forte (+ 8,0 % après + 21,2 %). Des primes exceptionnelles versées dans le cadre du plan de relance ne sont pas reconduites. Enfin, les prestations familiales et vieillesse ralentissent sous l'effet de moindres revalorisations, ainsi que, pour les secondes, de l'allongement progressif de la durée d'assurance pour bénéficiaire d'une retraite à taux plein et du durcissement des conditions de départ en retraite anticipée.

Alors que leur revenu disponible progresse de 2,0 %, la dépense de consommation finale des ménages croît de 2,6 %. Leur taux d'épargne diminue ainsi d'un demi-point en 2010, à 16,0 %, après avoir progressé d'un point l'année précédente, durant la crise.

Au-delà de leurs dépenses de consommation, les ménages bénéficient également des biens et services dont le coût est pris en charge par la collectivité : dépenses de l'éducation nationale, dépenses de santé directement payées ou remboursées par la sécurité sociale, allocations logement, etc. En 2010, le **revenu disponible ajusté des ménages**, qui englobe ces dépenses, progresse légèrement plus vite que leur seul revenu disponible (+ 2,2 % contre + 2,0 %). ■

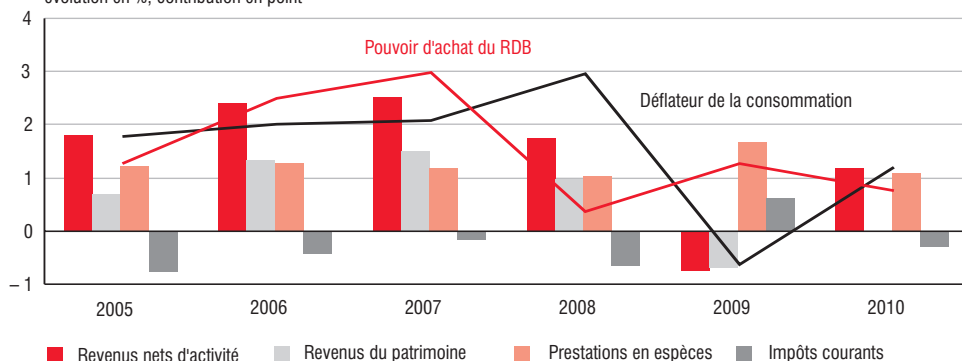
Définitions

Revenu disponible ajusté des ménages : il est égal au revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Transferts sociaux en nature : forme de revenus qui trouvent leur contrepartie en consommation finale, sans qu'il y ait pour autant une dépense de la part du ménage bénéficiaire. Il s'agit par exemple des remboursements de médicaments, des dépenses d'éducation prises en charge par les administrations publiques.

1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages

évolution en %, contribution en point



Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Revenu disponible brut des ménages

	Montants (en Mds€)	Évolutions (en %)							
		2010	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rémunération des salariés	1 039,2		3,5	3,6	4,3	4,0	3,2	0,2	2,1
Salaires et traitements bruts	764,5		3,7	3,6	4,5	4,1	3,2	0,0	2,0
Cotisations employeurs	274,7		3,0	3,4	3,8	3,8	3,1	0,7	2,3
Revenu mixte brut	119,4		2,3	1,1	3,9	3,9	1,1	-5,6	1,7
Excédent brut d'exploitation	154,5		5,4	5,1	6,3	7,1	5,0	-4,1	0,0
Revenus nets de la propriété	125,3		7,7	0,8	5,9	6,1	3,5	-1,7	-0,1
Consommation finale de Sifim	9,7		3,9	-8,2	23,3	38,1	17,4	-36,0	-24,6
Revenus primaires	1 438,3		4,0	3,3	4,6	4,5	3,2	-1,0	1,6
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	163,7		3,0	5,7	3,1	1,3	5,0	-4,6	2,5
Cotisations	407,1		3,4	3,9	4,8	3,6	2,9	1,0	2,1
dont : cotisations salariales	105,1		3,8	4,7	6,4	3,3	1,5	0,9	1,9
Prestations sociales en espèce	416,2		4,5	4,0	4,1	3,9	3,4	5,5	3,4
Transferts divers nets reçus	8,5		2,3	26,9	-0,7	14,3	32,7	-23,9	6,3
Revenu disponible brut	1 292,1		4,4	3,1	4,6	5,1	3,3	0,6	2,0
Prestations sociales en nature	350,4		3,7	4,1	3,8	4,0	3,4	3,6	2,9
Revenu disponible ajusté	1 642,5		4,3	3,3	4,4	4,9	3,3	1,2	2,2
Dépense de consommation finale	1 435,2		3,9	4,3	4,2	4,3	3,3	0,4	2,6
Épargne brute	207,3		7,3	-3,7	6,3	8,9	3,9	7,0	-1,0
Formation brute de capital fixe	116,2		7,5	8,8	11,4	9,3	2,8	-10,4	0,9
Impôts en capital	7,7		18,4	4,6	-7,3	6,8	-11,4	-5,5	3,7
Autres opérations	5,7		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Capacité de financement	89,0		2,2	-16,4	3,2	8,3	2,6	47,1	-3,4

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Principaux ratios

en %

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rémunération nette / RDB - avant impôts	45,7	45,7	45,6	45,4	45,4	45,3	45,3
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	10,5	10,7	10,9	11,1	11,3	10,8	10,6
Revenu mixte / RDB - avant impôts	9,2	9,0	9,0	8,9	8,7	8,2	8,2
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	8,9	8,7	8,8	9,0	8,9	8,8	8,6
Prestations sociales en espèce / RDB - avant impôts	26,9	27,0	27,0	26,8	26,7	28,2	28,6
Impôts sur le revenu / RDB avant impôts	11,9	12,1	12,0	11,6	11,7	11,2	11,2
Taux d'épargne (Épargne brute / RDB)	15,7	14,7	14,9	15,4	15,5	16,5	16,0
Taux d'épargne ajustée (Épargne brute / RDBA)	12,4	11,6	11,8	12,2	12,3	13,0	12,6

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

4 Consommation des ménages

En 2010, la dépense de consommation des ménages augmente de 1,3 % en volume, après + 0,1 % en 2009. Cette progression plus soutenue intervient dans un contexte de remontée des prix (+ 1,2 % après - 0,6 % en 2009) : les prix des produits énergétiques et alimentaires, notamment, sont repartis à la hausse après les baisses de 2009. En valeur, l'évolution de la dépense de consommation des ménages (+ 2,6 %) retrouve ainsi un certain dynamisme après une baisse exceptionnelle en 2009 (- 0,6 %).

En 2010, les achats de véhicules neufs par les ménages diminuent de 4,9 % en volume après avoir fortement augmenté (+ 18,0 %) en 2009, du fait de l'instauration de la prime à la casse. La réduction de cette prime en 2010 est toutefois en partie contrebalancée par les promotions consenties par les concessionnaires. La part des petites voitures économes, qui bénéficient du bonus écologique, se stabilise (57 % en 2010 comme en 2009 pour les voitures de 5 chevaux fiscaux ou moins, après 50 % en 2008 et 41 % en 2007). Les marques françaises, bien positionnées pour ce type de véhicules, ont maintenu leur part dans les immatriculations en 2010 (54,5 % comme en 2009, après 53,7 % en 2008).

En 2010, en valeur, la consommation des biens et services de l'économie de l'information (ordinateurs, téléphones portables, produits high-tech, services de télécommunication, d'édition et de média...) se redresse légèrement (+ 1,0 %) après la baisse enregistrée en 2009. En volume, elle accélère également : + 4,2 % après + 2,8 % en 2009.

Les achats de téléviseurs décélèrent nettement (+ 17,9 % après + 33,2 %), mais ils restent le vecteur le plus important de la hausse de la consommation dans ce secteur. Le passage à la télévision numérique terrestre entraîne un décollage des achats de récepteurs satellites (+ 84,2 % en volume). La consommation de jeux électroniques bondit de 25,5 %, après - 10,4 % en 2009. La progression en volume des achats de DVD et supports haute définition se maintient à + 4,3 %. En revanche, le repli des CD audio s'accroît (- 12,5 % après - 8,3 %). Après deux années déjà favorables, la fréquentation des salles de cinéma atteint en 2010 un niveau record depuis 1967, avec 206 millions de spectateurs.

En valeur, les loyers augmentent moins vite qu'en 2009 (+ 2,6 % après + 3,2 %). La décelération des prix des loyers se poursuit (+ 1,3 % après + 1,8 %), et leur progression est la plus faible depuis 1959.

En 2010, les dépenses des ménages en produits énergétiques augmentent en volume (+ 2,2 %, après - 1,8 % en 2009). Ce rebond est imputable aux dépenses de chauffage et d'éclairage (+ 4,8 %), dans un contexte où l'hiver puis l'automne ont été rigoureux. À l'inverse, la consommation en volume de carburants et lubrifiants continue de décroître (- 0,9 %) en lien avec le retournement à la hausse des prix de l'énergie (+ 8,5 % après - 10,8 %), sous l'effet de la remontée des cours du pétrole.

En 2010, la consommation alimentaire (hors boissons alcoolisées et tabac) accélère légèrement en volume (+ 0,8 % après - 0,1 %). Les prix sont repartis à la hausse (+ 1,0 %) après la faible baisse enregistrée en 2009 (- 0,1 %). Les achats de viandes, de poissons et de crustacés progressent légèrement en volume après deux années de baisse (+ 0,8 % pour la viande, + 0,4 % pour les poissons et crustacés). La consommation de fruits chute nettement (- 7,6 % après + 1,7 % en 2009), sous l'effet notamment de la hausse de leur prix (+ 4,9 % après - 6,4 % en 2009). La consommation de légumes se maintient globalement (+ 0,3 % après - 1,7 % en 2009) grâce aux légumes préparés et en conserve.

Les achats de tabac se stabilisent en volume (+ 0,1 % après + 1,7 %). La nette accélération des prix (+ 5,8 % après + 1,3 %) a sans doute freiné les achats.

Après une forte hausse de 12,9 % en volume en 2009, la consommation des ménages en assurance se replie (- 2,9 %). Ce profil provient de l'assurance-vie. Ce type de contrats avait été très attractif en 2009, favorisé par la baisse des taux d'intérêt des livrets réglementés. Par contre-coup, les dépenses en assurance-vie des ménages, correspondant aux frais de souscription, diminuent un peu en 2010 (- 2,5 % en volume après + 28,7 %). Par ailleurs, l'assurance dommage décélère, dans un contexte de hausses de prix marquées de l'assurance habitation et l'assurance automobile (respectivement + 16,9 % et + 9,5 %). ■

1. Évolution en volume de la dépense de consommation des ménages par fonction

en %

	2007	2008	2009	2010	Coefficients budgétaires ²
Alimentation et boissons non alcoolisées	1,6	-0,3	-0,1	0,8	10,2
Boissons alcoolisées et tabac	-0,9	-2,5	1,0	-0,2	2,4
Articles d'habillement et chaussures	2,4	-1,7	-4,2	0,4	3,3
Logement, chauffage, éclairage	0,8	1,4	0,5	1,5	19,4
Équipement du logement	4,3	-0,6	-2,9	2,0	4,4
Santé	4,0	5,2	2,4	3,1	2,9
Transport	2,5	-2,0	-1,1	0,1	10,6
Communications	6,3	4,1	0,4	2,2	2,1
Loisirs et culture	6,8	2,3	1,4	3,2	6,5
Éducation	2,9	2,4	-3,5	-1,9	0,6
Hôtels, cafés et restaurants	2,1	-1,8	-3,5	1,1	5,3
Autres biens et services	1,6	-0,9	2,6	-0,5	8,3
Correction territoriale	5,5	-14,3	-23,8	-33,8	-0,4
Dépense de consommation des ménages	2,3	0,3	0,1	1,3	75,6
Dépense de consommation des ISBLSM¹	4,2	-0,3	3,4	1,9	2,7
Dépense de consommation individualisable des APU	1,9	1,5	2,1	1,1	21,7
<i>dont : Logement</i>	-2,7	7,7	0,1	2,3	1,0
<i>Santé</i>	3,0	2,4	3,4	2,3	9,6
<i>Éducation</i>	0,6	-0,5	-0,2	-0,3	6,5
Consommation effective des ménages	2,3	0,5	0,6	1,3	100,0

1. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

2. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation effective totale.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Évolution en volume de la consommation effective des ménages par type de produit

en %

	2007	2008	2009	2010	Coefficients budgétaires ³
Biens durables importants ¹	8,6	-0,8	4,6	2,4	6,9
Biens semi-durables ²	3,0	-0,6	-4,1	1,8	5,8
Biens non durables	1,4	0,2	-0,2	1,3	24,9
Services	1,8	0,9	0,9	1,1	62,4
Ensemble	2,3	0,5	0,6	1,3	100,0

1. Véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

2. Textile, habillement, autres biens semi-durables.

3. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation totale.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent habituellement sur le Produit Intérieur Brut (PIB) ou sur la consommation effective des ménages. Cette dernière inclut les dépenses de consommation des ménages mais aussi les dépenses dont les ménages bénéficient à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité (administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages). Le PIB, qui correspond à la production sur le territoire national, diffère quelque peu du revenu qui revient aux entités économiques résidentes (car des revenus primaires, du travail et du capital, sont également reçus de l'extérieur par des agents résidents et, à l'inverse, versés par des agents résidents à des non-résidents). Pour comparer les niveaux de vie, il est donc utile également d'effectuer des comparaisons de revenu national brut (RNB). Pour rendre comparables les niveaux de PIB, de RNB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont déflatées par des prix exprimés « en **standards de pouvoir d'achat** » (SPA), une unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2009, le PIB par habitant exprimé en standard de pouvoir d'achat (SPA) était 6,2 fois plus élevé pour le Luxembourg que pour la Bulgarie. La France se classait au 11^e rang des pays de l'Union Européenne (UE), avec un PIB supérieur de 8 % à la moyenne des 27 pays. Elle se positionnait entre le Royaume-Uni et l'Italie (respectivement 12 % et 4 % de plus que la moyenne européenne).

Les indices de volume de RNB par habitant modifient légèrement ce classement. Ils atténuent notamment l'avantage du Luxembourg et de l'Irlande, pays où une part importante du PIB rémunère le travail de non-résidents ou le capital détenu par des non-résidents.

Bien que nettement corrélé aux deux classements précédents, le classement suivant les indices de volume de consommation par habitant en diffère davantage, notamment parce que la part dévolue à la consommation dans le PIB peut varier sensiblement d'un pays à l'autre (entre 43 % au Luxembourg et 81 % en Grèce). Les écarts s'en trouvent encore réduits mais demeurent importants : en 2009, le niveau de consommation par habitant était 3,4 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Roumanie. La France se situait au 7^e rang, avec une consommation par habitant de 13 % supérieure à la moyenne européenne.

L'indice de volume de consommation par habitant n'est pas uniforme pour tous les types de produits consommés. Pour la seule consommation alimentaire, la France se situait ainsi au 4^e rang des pays de l'UE, avec un niveau supérieur de 18 % à la moyenne, derrière la Grèce, Chypre et le Luxembourg.

En 2009, les indices de prix associés au PIB variaient de 44 en Bulgarie à 142 au Danemark, par rapport à un indice moyen européen de 100. La France se situait à un niveau supérieur à la moyenne européenne (116). Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, les rapports de niveau de prix étaient semblables : de 44 en Bulgarie à 150 au Danemark, et 114 en France. Parmi les voisins de la France, le Luxembourg et la Belgique avaient un indice de niveau de prix supérieur à la France, au contraire de l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni. En 2009, les indices de prix du Royaume-Uni étaient inférieurs à la moyenne de l'UE, en raison d'une valeur de la livre particulièrement basse cette année-là. La France apparaissait plus chère que l'ensemble de ses voisins pour le secteur des loisirs et de la culture. Il en allait de même, à l'exception du Luxembourg, en ce qui concerne les biens et services liés au logement. ■

Définitions

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le **standard de pouvoir d'achat (SPA)**, qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être calculés pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 27.

Programme de comparaison européenne : programme qui a pour objet de faire des comparaisons de PIB en volume sur la base des PPA. 37 pays y participent : 27 États membres de l'Union européenne et Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Islande, Monténégro, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Norvège, République serbe, Turquie, Suisse.

Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne 5

1. PIB, RNB et consommation des ménages, indices de volume et indices de prix en 2009

indice base 100 UE 27

	Indices de volume par habitant en standard de pouvoir d'achat				Indices de prix		
	Produit intérieur brut	Revenu national brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées
Luxembourg	271	192	152	128	120	131	117
Pays-Bas	131	128	116	106	112	110	98
Irlande	127	106	102	77	120	131	129
Autriche	124	123	114	96	112	112	116
Danemark	121	124	112	89	142	150	139
Suède	118	121	114	103	112	112	104
Allemagne	116	118	116	93	107	105	111
Belgique	116	118	107	107	115	118	115
Finlande	113	116	108	103	121	125	119
Royaume-Uni	112	114	125	84	96	96	97
France	108	109	113	118	116	114	110
Italie	104	103	101	118	103	107	108
Espagne	103	101	96	110	94	98	97
Chypre	99	98	104	130	91	93	108
Grèce	93	91	104	150	94	97	100
Slovénie	88	87	82	89	83	84	96
République tchèque	82	78	73	80	68	65	75
Portugal	80	77	84	109	84	87	92
Malte	79	74	80	101	74	75	94
Slovaquie	73	72	72	85	67	67	81
Hongrie	65	62	61	63	61	59	79
Estonie	64	63	56	82	69	69	80
Pologne	61	59	64	88	57	53	64
Lituanie	55	56	63	108	62	61	74
Lettonie	52	56	50	61	67	67	85
Roumanie	46	46	45	84	50	51	66
Bulgarie	44	42	46	55	44	44	67

Source : Eurostat, élaboration Insee.

2. Indices de prix par fonction de consommation pour les pays voisins de la France en 2009

indice base 100 UE 27

	Luxembourg	Belgique	France	Italie	Allemagne	Espagne	Royaume-Uni
Consommation individuelle effective	131	118	114	107	105	98	96
Alimentation et boissons non alcoolisées	117	115	110	108	111	97	97
Boissons alcoolisées et tabac	91	104	111	108	103	78	138
Vêtements et chaussures	108	115	106	105	104	95	83
Logement, eau, électricité, gaz	172	119	127	104	110	103	94
Ameublement, équipement ménager et entretien	116	107	109	106	99	105	93
Santé	131	134	113	118	105	95	94
Transport	94	102	103	99	108	94	97
Communication	87	116	121	109	94	130	94
Loisirs et culture	101	107	112	106	104	99	98
Éducation	265	144	116	114	106	110	104
Hôtels, cafés et restaurants	110	122	121	110	102	96	90
Autres biens et services	119	118	114	107	104	92	94

Source : Eurostat, élaboration Insee.

6 Branches d'activité

La valeur ajoutée (VA) de l'ensemble des branches dans l'économie s'établit à 1 738 milliards d'euros en 2010. Elle augmente de + 2,0 % en valeur après une contraction de - 1,8 % en 2009. Corrigée de la hausse des prix, la VA progresse de + 1,3 % en volume (après - 2,4 % en 2009). Cette croissance est néanmoins restée en deçà du rythme observé avant la crise économique de 2008-2009, de l'ordre de + 2,3 % par an entre 2004 et 2007.

Après avoir nettement reculé en 2008 et 2009 (- 4,3 % suivi de - 8,5 %), la VA dans l'industrie augmente de 3,9 %. Au sein des matériels de transport, l'automobile a enregistré un rebond de sa production (+ 12,8 % après - 20,7 % en 2009). Les constructeurs ont moins puisé dans leur stocks et leurs exportations se sont redressées. Les autres branches industrielles (industries textile, du bois, de la pharmacie ou encore de la métallurgie), qui représentent près de la moitié de l'industrie, ont également renoué avec la croissance (+ 4,3 % après - 7,5 %).

Du fait de leur poids dans l'économie nationale, les services principalement marchands ont également porté la reprise en 2010. Leur VA a progressé de 1,9 % en volume, après une baisse de 2,2 % en 2009. En particulier, les VA des activités de transport et de commerce ont augmenté respectivement de 5,4 % et de 3,3 %. L'activité des services aux entreprises est également repartie à la hausse (+ 2,3 %, après - 5,3 % en 2009). À l'inverse, celle des services aux ménages a ralenti (+ 0,1 % après + 2,1%), notamment dans les associations. Dans l'hébergement et la restauration, la VA a reculé (0,8 %), mais de façon moins marquée qu'en 2009 (- 2,9 %).

La VA des services financiers s'est repliée en 2010 (- 2,3 % après + 5,2 %). Cette diminution s'explique notamment par un contrecoup dans l'assurance-vie : en 2009, ce type de contrat avait été très attractif, favorisé par la baisse des taux d'intérêt des livrets réglementés.

L'activité dans la construction a reculé à nouveau (- 4,7 %), quoique de façon un peu plus modérée qu'en 2009 (- 5,4 %). La VA de l'agriculture a également connu une baisse (- 1,6 % après deux années de forte croissance).

L'activité des services non marchands ralentit en 2010, avec une progression de la VA limitée à + 0,3 % en volume après + 1,0 % par an en moyenne sur les trois années passées. Cette faible progression s'explique en particulier par le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, qui pèse sur la masse salariale réelle. La branche de l'enseignement se replie de 0,3 %, du fait de la légère baisse du nombre d'élèves. Inversement, les activités pour la santé humaine et le médico-social progressent respectivement de + 1,4 % et de + 1,7 %.

Comme c'est traditionnellement le cas en phase de récession, les entreprises ont ajusté avec retard leurs effectifs à la baisse de la VA. Ainsi, en 2009, alors que la VA se repliait de - 2,4 % en volume, l'emploi diminuait de - 1,4 %. Inversement, lors de la reprise de 2010, la VA se redresse alors que l'emploi reste atone. De ce fait, la productivité apparente du travail se retourne à la hausse en 2010 (+ 1,2 % après une diminution de - 1,0 % en 2009). Dans les branches marchandes non agricoles, les gains de productivité passent de 1,2 % en 2009 à + 1,8 % en 2010. En moyenne sur les deux années, les gains de productivité sont toutefois très faibles. Au regard des comportements antérieurs, la baisse de l'emploi reste plutôt mesurée, si on la rapproche de l'ampleur de la chute de l'activité.

Ce phénomène a été particulièrement sensible dans l'industrie. Certes, comme à l'habitude, le cycle de productivité y est plus marqué. Mais la productivité industrielle a connu une baisse sans précédent en 2009 (- 5,0 %), que son rebond pourtant très fort en 2010 (+ 7,5 %) ne suffit pas à ramener sur sa tendance antérieure.

Dans les services principalement marchands, la productivité apparente de l'emploi s'est également raffermie (+ 0,9 % après + 0,1 % en 2009), se rapprochant de son régime de croisière. En particulier les effectifs des branches du commerce et des transports ont continué de diminuer en 2010 malgré la reprise de l'activité. Dans la construction, la productivité a moins reculé (- 3,4 % après - 4,2 % en 2009) mais elle est restée très en deçà de ses évolutions habituelles. ■

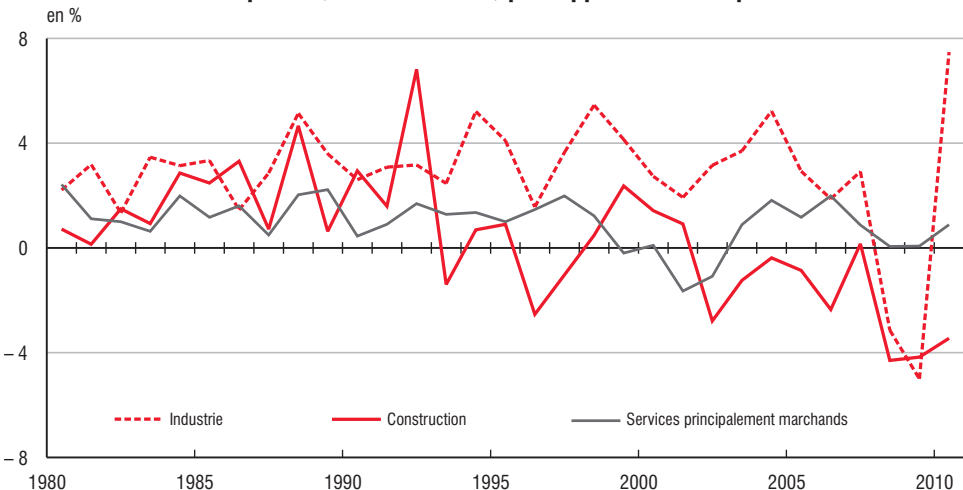
1. Variations en volume de la valeur ajoutée selon la branche d'activité

		Variation en volume (en %)						Niveau 2010 en valeur	
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	(en Mds€)	(en % du total)
AZ	Agriculture	-5,5	-0,1	-0,8	4,2	5,7	-1,6	30,1	1,7
DE	Énergie, eau, déchets	-3,5	0,9	0,6	-5,2	-11,1	4,9	44,0	2,5
C1	Industrie agroalimentaire	1,0	-0,6	1,5	-8,2	-1,9	0,0	29,4	1,7
C2	Cokéfaction et raffinage	3,2	26,2	0,7	-44,0	-33,0	-2,3	1,1	0,1
C3	Biens d'équipement	1,7	8,2	3,0	-1,1	-13,8	1,7	23,4	1,3
C4	Matériels de transport	5,3	-8,7	1,0	-6,3	-10,8	9,6	17,1	1,0
C5	Autres branches industrielles	2,3	0,9	2,5	-2,4	-7,5	4,3	103,4	6,0
FZ	Construction	3,0	2,2	4,6	-1,7	-5,4	-4,7	104,4	6,0
GZ	Commerce	0,4	1,2	3,2	2,7	-5,1	3,3	184,5	10,6
HZ	Transport	3,3	3,0	3,4	-0,4	-2,9	5,4	87,7	5,0
IZ	Hébergement-restauration	2,1	1,6	3,0	0,1	-2,9	-0,8	45,9	2,6
JZ	Information-communication	1,0	8,8	5,0	3,1	-2,4	2,0	86,3	5,0
KZ	Services financiers	2,5	4,5	4,7	-2,8	5,2	-2,3	81,7	4,7
LZ	Services immobiliers	2,8	2,5	0,8	-0,1	0,6	1,7	232,2	13,4
MN	Services aux entreprises	3,6	4,1	3,7	1,5	-5,3	2,3	213,9	12,3
OQ	Services non marchands	0,9	1,6	1,0	0,9	1,0	0,3	393,1	22,6
RU	Services aux ménages	1,5	2,7	1,6	2,8	2,1	0,1	59,7	3,4
AZ à RU	Total	1,7	2,5	2,4	0,1	-2,4	1,3	1 738,0	100,0
DE à C5	Industrie	1,3	1,1	2,0	-4,3	-8,5	3,9	218,5	12,6
C1 à C5	Industrie manufacturière	2,3	1,2	2,3	-4,2	-8,0	3,6	174,4	10,0
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	2,2	3,3	2,9	1,0	-2,2	1,9	991,9	57,1
OQ	Tertiaire principalement non marchand	0,9	1,6	1,0	0,9	1,0	0,3	393,1	22,6
DE à MN et RU	Branches marchandes non agricoles	2,1	2,8	2,9	-0,2	-3,6	1,7	1 314,8	75,7

Lecture : en 2010, la valeur ajoutée en volume dans la branche agricole baisse de -1,6 % par rapport à 2009. Elle s'établit à 30,1 milliards d'euros en valeur, ce qui représente 1,7 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie cette année-là.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Gains de productivité apparente de l'emploi en équivalent-temps plein, par branche (Évolutions de la VA par ETP, salariés ou non, par rapport à l'année précédente)



Lecture : la productivité apparente est calculée comme le rapport de la valeur ajoutée en volume à l'emploi en équivalents-temps plein, salariés ou non. En 2010, la productivité des branches industrielles progresse de +7,5 % par rapport à 2009.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

7 Investissement

En 2010, l'investissement de l'ensemble de l'économie tend à se stabiliser : en volume, il baisse de 1,2 % après avoir chuté de 9,0 % en 2009, soit le plus important recul enregistré sur un an depuis l'après-guerre. En valeur, l'investissement de l'ensemble des secteurs est quasiment stable (+ 0,1 % après - 9,4 % en 2009).

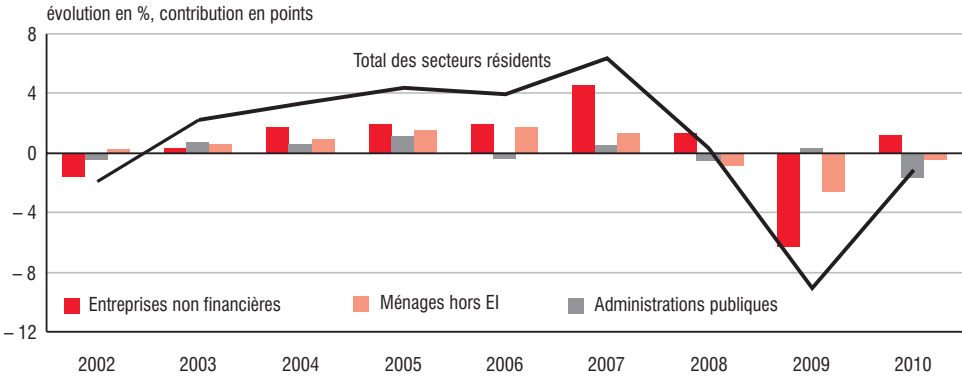
L'investissement des entreprises non financières renoue avec la croissance (+ 3,0 % en valeur, après - 12,4 % en 2009). Les perspectives de demande, très déprimées en 2009, se redressent en 2010. Parallèlement, le taux d'utilisation des capacités de production progresse quelque peu, même s'il reste nettement inférieur à sa moyenne de longue période. Enfin, les conditions d'accès aux financements s'améliorent.

L'investissement des ménages (hors entreprises individuelles -EI) est légèrement positif en valeur (+ 0,8 %), après avoir nettement reculé en 2009 (- 10,1 %). La baisse des achats de logements neufs se poursuit, mais le marché immobilier de l'ancien repart, ce qui provoque un rebond de la FBCF en services, constituée principalement des droits de mutation et des frais d'agences immobilières.

Les dépenses d'investissement des administrations publiques sont contracycliques : elles diminuent en 2010 (- 7,8 % en valeur) après avoir résisté en 2009 (+ 2,4 %) sous l'effet du plan de relance. En particulier, l'investissement des collectivités locales baisse (- 6,9 %), alors qu'il n'avait que légèrement diminué en 2009 (- 1,3 %). De fait, le dispositif de remboursements anticipés du fonds de compensation de la TVA avait permis d'atténuer la baisse de l'investissement constatée habituellement en période post-électorale.

La quasi-stabilisation de l'investissement en volume résulte du rebond de l'investissement dans les produits manufacturés, qui est néanmoins loin de compenser la chute de l'année précédente (+ 7,3 % après - 19,6 % en 2009). L'investissement dans les services rebondit lui aussi (+ 6,2 % après - 5,1 % en 2009). En revanche, le recul de l'investissement en construction s'accroît (- 7,3 % après - 5,8 % en 2009), reflet de la baisse de l'investissement des collectivités locales et de l'état toujours déprimé du marché du logement neuf. ■

1. Contribution des secteurs institutionnels à l'évolution du volume d'investissement



2. Investissement des secteurs institutionnels en valeur

Secteurs	2010 (en Mds€)	Évolution en valeur (en %)					
		2005	2006	2007	2008	2009	2010
Entreprises non financières	193,2	6,2	7,3	11,7	5,3	-12,4	3,0
Entreprises financières	12,3	-2,8	21,8	-4,2	11,5	-14,9	-9,9
Administrations publiques	59,2	10,1	2,4	6,8	2,0	2,4	-7,8
Ménages (hors EI)	104,8	10,0	12,8	9,4	3,1	-10,1	0,8
ISBLSM	4,0	6,0	2,0	4,0	4,0	5,0	4,0
Ensemble des secteurs	373,3	7,5	8,4	9,5	4,4	-9,4	0,1

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Évolution de l'investissement en volume par produit

Produits	2010 (en Mds€)	Évolution en volume (en %)					
		2005	2006	2007	2008	2009	2010
Agriculture, sylviculture et pêche	1,3	13,2	-1,0	2,4	2,6	-9,6	0,3
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	85,6	3,2	1,1	8,2	2,9	-19,6	7,3
Fabric. équipements élec., électronique, informatiq. - fab. machines	30,1	3,2	-0,7	9,1	2,8	-23,2	6,1
Fabrication de matériels de transport	27,3	4,5	2,2	7,4	6,7	-18,7	8,7
Fabrication d'autres produits industriels	27,9	1,9	2,3	8,0	-0,9	-16,0	7,4
Ind. extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	0,2	3,0	7,1	0,8	-1,3	-3,0	0,0
Construction	198,5	4,2	4,5	5,2	-1,3	-5,8	-7,3
Génie civil	30,1	4,9	4,2	3,2	-4,0	-3,8	-6,5
Construction de bâtiments et promotion immobilière	168,4	4,1	4,6	5,5	-0,8	-6,2	-7,4
Services principalement marchands	87,9	6,2	6,1	7,1	1,3	-5,1	6,2
Information et communication	38,2	5,1	5,7	6,1	9,1	-3,4	4,7
Activités immobilières	8,5	8,1	8,7	0,9	-12,7	-8,1	9,0
Act. spécial., scient. & techn. & act. de services admin. & soutien	38,0	7,0	6,0	10,6	-2,7	-6,6	7,8
Autres activités de services	3,3	6,7	6,5	0,5	0,9	-0,3	-0,3
Ensemble	373,3	4,4	4,0	6,3	0,3	-9,0	-1,2

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

8 Compétitivité et parts de marché

La forte dépréciation de l'euro en 2010 permet un net redressement de la compétitivité-prix de la France. Cette amélioration s'accompagne d'une stabilisation de sa part de marché en volume, après le tassement subi depuis 2002.

Le taux de change effectif réel de la France vis-à-vis de ses 42 principaux partenaires commerciaux se déprécie fortement en 2010, de 4,5 % en moyenne annuelle. Il s'était quasiment stabilisé en 2009 (- 0,3 %) après deux années d'appréciation (+ 1,3 % en 2007 et + 1,5 % en 2008).

Cette baisse en termes réels provient pour l'essentiel de celle du taux de change effectif nominal, de 4,3 %, qui reflète le sensible repli de l'euro vis-à-vis de la quasi-totalité des monnaies. La devise européenne a en effet continué de reculer en 2010 face au dollar (- 4,8 % en moyenne annuelle après - 5,2 % en 2009), au yuan (- 5,6 % après - 6,8 %) et au yen (- 10,6 % après - 14,5 %). L'euro s'est en outre orienté en baisse face à la livre sterling (- 3,7% après + 11,9 %).

Dans ce contexte de change favorable, la compétitivité-coût de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE, enregistre une nette amélioration en 2010 : elle progresse de 2,0 % en moyenne annuelle, après la hausse de 0,9 % observée en 2009, alors que depuis 2002 elle s'inscrivait dans une tendance persistante à l'érosion. Dans une perspective de plus long terme, la compétitivité-coût de la France demeure cependant affaiblie : en 2010 elle s'établit encore 3,9 points en dessous de sa moyenne depuis 1980.

La compétitivité-prix de la France s'améliore également, avec une hausse de 4,2 %, principalement due elle aussi aux évolutions monétaires. La compétitivité-prix s'était stabilisée en 2009 ; elle était orientée à la baisse depuis 2002, dans une moindre

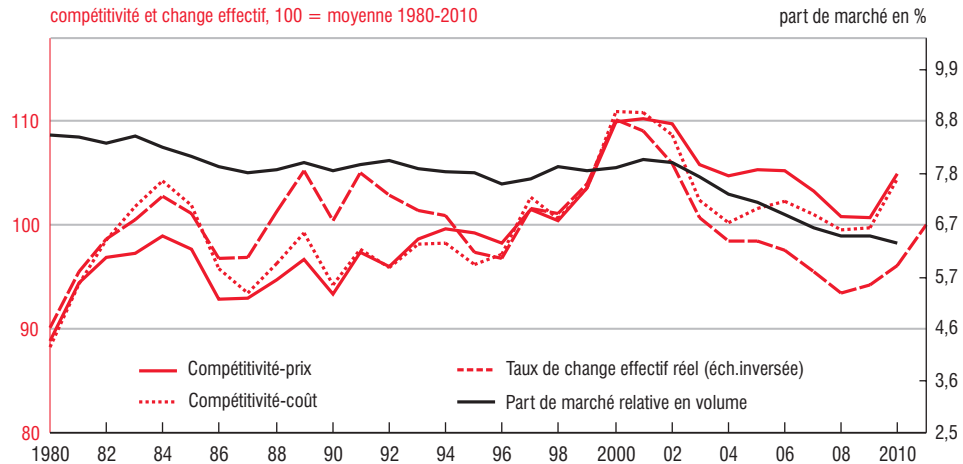
mesure cependant que la compétitivité-coût, grâce aux efforts de marge réalisés par les exportateurs français. La compétitivité-prix de la France en 2010 est supérieure de 4,9 points à sa moyenne depuis 1980.

En valeur, la part de la France dans les exportations mondiales de biens et services, calculée relativement aux partenaires de l'OCDE, s'élève à 6,1 % en 2010, après 6,6 % en 2009.

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les fluctuations des volumes échangés, mais aussi les effets prix (variation des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes, la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie diminue donc mécaniquement, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume, qui n'est pas affectée par la variation des prix des biens et services échangés.

En volume, la part de marché relative de la France s'est continûment érodée de 2002 à 2008, essentiellement sous l'effet de la détérioration de la compétitivité-prix liée à l'appréciation de l'euro. Elle s'est stabilisée en 2009 à 6,5 % et évolue peu en 2010, à 6,4%, en lien avec les premiers effets de la bonne tenue de la compétitivité-prix. La part de marché de la France est bien inférieure au niveau moyen observé durant les années 1990, soit 7,8 %, autour duquel elle a enregistré des variations d'amplitude relativement modérée jusque fin 2001. ■

1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Données en moyennes annuelles.

Lecture : taux de change effectif réel (échelle inversée) : une hausse correspond à une dépréciation ; compétitivité : une hausse correspond à une amélioration.

Source : Direction Générale du Trésor.

La compétitivité-prix à l'exportation est égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 24 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Les 24 partenaires considérés sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe Centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), de l'Islande, du Chili et d'Israël. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France est calculé en agrégeant

les parités nominales (resp. déflatées par les prix à la consommation) des monnaies de 42 pays, partenaires commerciaux de la France, au moyen d'une pondération de même type que celle qui est utilisée pour le calcul de la compétitivité-prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale, ou d'une combinaison des deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La part de marché relative de la France rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays OCDE. Elle est calculée en volume en base 1995 en déflatant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix d'exportation.

9 Relations avec le Reste du monde

Après une chute historique en 2009, les échanges extérieurs de biens et services rebondissent en 2010. Les exportations françaises progressent en **volume** de 9,7 % (après - 12,4 %) et les importations de 8,8 % (après - 10,8 %). Il s'agit là des croissances les plus fortes observées depuis 2001. Amorcée au second semestre 2009, cette reprise des échanges s'est poursuivie à un rythme soutenu jusqu'au troisième trimestre 2010, sans pour autant que le niveau des flux échangés ne revienne en fin d'année à celui qui prévalait avant la crise. La forte croissance du commerce mondial s'est traduite par un dynamisme de la demande étrangère adressée à la France tirant les exportations. Dans le même temps, le regain de la demande nationale et extérieure a stimulé la relance des importations.

En valeur, le redémarrage est plus fort (+ 11,6 % pour les exportations et + 13,1 % pour les importations), en raison de la remontée des prix qui a accompagné la reprise des échanges. Le prix des exportations de biens et services rebondit de + 1,7 %, tiré, en particulier, par la hausse du prix des produits pétroliers raffinés et des biens intermédiaires. Du côté des importations, les prix progressent de 4,0 %, principalement du fait du dynamisme des prix du pétrole brut et du raffiné, ainsi que de la métallurgie. Après s'être redressé en 2009, le **taux de couverture des biens** en valeur retrouve la tendance baissière dans laquelle il s'inscrit depuis 2003 : il diminue de 0,6 point à 88,7 % en 2010.

Après s'être résorbé en 2009, le déficit extérieur des biens et services en valeur se creuse de nouveau en 2010 pour s'établir à 45,3 Mds€ (soit 2,3 points de PIB, niveau le plus haut depuis 1982). Cette détérioration est d'abord imputable au déficit commercial, qui augmente de 8,6 Mds€ pour atteindre 49,4 Mds€ (mesuré **Fab-Fab**). La hausse du déficit commercial traduit en premier lieu l'alourdissement de la facture énergétique : le solde déficitaire des produits de l'industrie extractive se creuse de 6,4 Mds€ (à - 42,5 Mds€) tandis que celui des produits raffinés se dégrade de 3,9 Mds€

(- 9,3 Mds€). En outre, après s'être légèrement résorbé en 2009, le déficit des biens d'équipements se creuse à nouveau et atteint - 20,2 Mds€, en particulier pour les équipements informatiques et électriques. Le solde des autres produits industriels se détériore en 2010 de 6,3 Mds€ (à - 20,8 Mds€) notamment pour les produits intermédiaires.

Deux grands postes contribuent toutefois favorablement aux échanges en 2010. Avec l'augmentation des prix des produits agricoles, l'excédent des produits de l'agriculture, s'améliore de nouveau (+ 2,3 Mds€ en 2010), tout comme celui de l'industrie agroalimentaire (+ 5,3 Mds€). De plus, le solde positif des matériels de transports s'amplifie (+ 16,9 Mds€ après + 10,5 Mds€) : les exportations d'Airbus atteignent 18,9 Mds€, dépassant le précédent record établi en 2009, et les exportations d'automobiles sont dynamisées par les primes à la casse dans les pays européens.

Hors tourisme, le solde des échanges de services reste stable à - 1,2 Md€. L'amélioration du solde des services de négoce international permet de compenser la détérioration des soldes des services de transport, des services financiers, des services aux entreprises et des services aux ménages. Le solde des échanges touristiques est encore positif en 2010 (+ 5,2 Mds€), mais l'excédent se réduit de 2,6 Mds€ par rapport à 2009.

Après s'être détérioré en 2009 (de + 4,5 Mds€ à - 4,6 Mds€), le solde des opérations de répartition rebondit et redevient positif en 2010, à + 2,8 Mds€. L'excédent ne retrouve cependant pas le niveau d'avant 2009. Les revenus de la propriété, qui représentent l'essentiel des opérations de répartition, s'améliorent nettement : le rebond de l'excédent des bénéfices réinvestis (+ 15,9 Mds€ après + 4,8 Mds€) permet de compenser la dégradation du solde des intérêts et des dividendes. Au total, le besoin de financement de la Nation augmente, passant de 38,8 Mds€ à 42,5 Mds€, soit 2,2 points de PIB. ■

Définitions

Volumes : ils sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés.

Taux de couverture : rapport entre les exportations et les importations FAB.

Fab (« franco à bord ») : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre les frontières des pays partenaires. Lorsqu'ils sont inclus, les importations sont valorisées CAF (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement.

1. Décomposition par secteurs des échanges extérieurs de biens

	CAF-FAB en millions d'euros courants				
	2006	2007	2008	2009	2010
Agriculture, sylviculture et pêche					
Exportations	10 905	11 913	13 899	11 563	13 379
Importations	9 167	9 857	10 482	9 915	11 093
<i>Solde Caf-Fab</i>	<i>1 738</i>	<i>2 056</i>	<i>3 417</i>	<i>1 648</i>	<i>2 286</i>
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets					
Exportations	9 643	9 313	10 995	6 422	8 812
Importations	49 722	48 665	63 957	40 270	47 275
<i>Solde Caf-Fab</i>	<i>-40 079</i>	<i>-39 352</i>	<i>-52 962</i>	<i>-33 848</i>	<i>-38 463</i>
Industries agroalimentaires					
Exportations	32 541	34 701	36 225	33 052	36 565
Importations	25 833	28 108	31 095	29 673	31 293
<i>Solde Caf-Fab</i>	<i>6 708</i>	<i>6 593</i>	<i>5 130</i>	<i>3 379</i>	<i>5 272</i>
Coke et pétrole raffiné					
Exportations	13 046	12 458	16 861	10 212	12 196
Importations	17 937	17 232	21 691	15 556	21 465
<i>Solde Caf-Fab</i>	<i>-4 891</i>	<i>-4 774</i>	<i>-4 830</i>	<i>-5 344</i>	<i>-9 269</i>
Biens d'équipement					
Exportations	83 943	84 776	84 032	67 818	76 486
Importations	96 869	100 488	100 111	83 108	96 672
<i>Solde Caf-Fab</i>	<i>-12 926</i>	<i>-15 712</i>	<i>-16 079</i>	<i>-15 290</i>	<i>-20 186</i>
Matériels de transport					
Exportations	83 657	85 819	83 750	70 298	81 091
Importations	63 064	69 559	68 997	59 815	64 189
<i>Solde Caf-Fab</i>	<i>20 593</i>	<i>16 260</i>	<i>14 753</i>	<i>10 483</i>	<i>16 902</i>
Autres produits industriels					
Exportations	153 456	162 454	165 819	142 752	160 828
Importations	165 594	180 314	182 543	157 272	181 648
<i>Solde Caf-Fab</i>	<i>-12 138</i>	<i>-17 860</i>	<i>-16 724</i>	<i>-14 520</i>	<i>-20 820</i>
Total					
Exportations	387 191	401 434	411 581	342 117	389 357
Importations CAF	428 186	454 223	478 876	395 609	453 635
Importations FAB	415 264	440 690	464 358	382 924	438 750
Solde CAF-FAB	-40 995	-52 789	-67 295	-53 492	-64 278
Solde FAB-FAB	-28 073	-39 256	-52 777	-40 807	-49 393
Taux de couverture¹ (en %)	93,2	91,1	88,6	89,3	88,7

1. Rapport des exportations aux importations FAB.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Compte des relations avec le Reste du monde

	soldes en millions d'euros courants					
	2006	2007	2008	2009	2010	
Échanges de biens FAB	1	-28 073	-39 256	-52 777	-40 807	-49 393
Échanges de services hors tourisme	2	-1 699	-1 660	1 755	-1 252	-1 205
Négoce international		3 771	2 793	6 577	4 585	5 616
Transports		-4 728	-3 833	-4 249	-3 743	-4 136
Services d'information et communication		-246	-772	-1 237	-1 406	-1 404
Assurance		-1 215	-748	-726	-801	-722
Services financiers, y compris Sifim		729	1 661	1 388	1 328	951
Services aux entreprises		-582	-1 316	-735	-1 718	-1 879
Services aux ménages et services de santé		572	555	737	503	369
Tourisme	3	10 973	11 703	10 333	7 828	5 253
Opérations de répartition	4	4 744	4 144	4 472	-4 570	2 832
Rémunération des salariés		8 035	8 223	8 990	9 049	9 203
Impôts sur la production et les importations		-4 666	-4 903	-5 084	-3 790	-4 353
Subventions		9 557	9 266	9 232	8 908	8 861
Intérêts		-5 803	-3 116	-797	-58	-2 706
Dividendes		7 640	6 618	8 031	8 314	6 094
Autres revenus de la propriété		17 384	16 824	13 681	7 260	18 221
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine		2 204	2 457	3 581	3 400	3 701
Cotisations et prestations sociales		-7 286	-7 527	-8 069	-8 349	-8 735
Coopération internationale courante		-5 566	-6 060	-6 660	-7 519	-7 908
Autres transferts courants		-17 530	-18 303	-18 821	-22 161	-20 364
Transferts en capital		775	665	388	376	818
Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	5	-365	930	-162	-21	-1
Capacité de financement de la Nation	(1+2+3+4+5)	-14 420	-24 139	-36 379	-38 822	-42 514

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

10 Compte financier de la balance des paiements

Le compte financier de la balance des paiements, qui équilibre le solde des transactions courantes (solde conceptuellement proche de la capacité de financement de la nation), enregistre en 2010 des entrées nettes de capitaux de 18 milliards d'euros, après 41 milliards d'euros en 2009 et 18 milliards d'euros en 2008. Des entrées de capitaux correspondent à une diminution de la position extérieure nette de l'ensemble des résidents français.

Au sein du compte financier, les habituelles sorties de capitaux au titre des investissements directs (opérations en capital, bénéfices réinvestis et prêts entre sociétés affiliées) diminuent à 38 milliards d'euros en 2010, contre 50 milliards d'euros l'année précédente. Ces sorties de capitaux traduisent l'expansion des sociétés résidentes françaises à l'étranger par acquisitions ou renforcement de leurs filiales. Les opérations de prêts intra-groupes se manifestent par des investissements directs entrants et sortants entre sociétés sœurs qui gonflent ces statistiques. Un retraitement de ces opérations (conformément aux principes du prochain manuel de balance de paiements du FMI) conduit, sans changement du solde, à une réduction des flux d'investissements entrants et sortants. Dans ce cadre, les flux sortants d'investissements directs français à l'étranger se montent à 51 milliards d'euros en 2010, après 61 milliards d'euros en 2009, tandis que les flux entrants d'investissements directs étrangers en France sont stables autour de 13 milliards d'euros. Hors bénéfices réinvestis, ligne présente à la fois dans les transactions courantes et dans les investissements directs, le solde - qui doit être financé par les autres lignes du compte financier - passe de 42 à 27 milliards d'euros.

Les investissements de portefeuille, en titres essentiellement à revenu fixe, et les « autres investissements » (notamment opérations de prêts et de dépôts des institutions

financières monétaires), doivent équilibrer les déficits des transactions courantes et des investissements directs. Des secteurs résidents français doivent s'endetter auprès de non-résidents, ou bien les avoirs de résidents français sur l'étranger doivent diminuer pour équilibrer les déficits de haut de balance.

Jusqu'en 2007, les achats nets de titres reflétaient l'accroissement de l'endettement international interbancaire des banques françaises, qui finançait les autres soldes. Depuis 2008, ce sont les achats nets de titres par des non-résidents qui équilibrent le désendettement des banques et les sorties d'investissements directs. Après des flux exceptionnels de 251 milliards d'euros en 2009, les entrées de capitaux sur titres se sont élevées à 120 milliards d'euros en 2010. Les résidents ont vendu pour 23 milliards d'euros de titres étrangers, en particulier des titres publics, alors qu'ils en étaient acheteurs l'année précédente pour 77 milliards d'euros. Les non-résidents ont acquis pour 97 milliards d'euros de titres français après 329 milliards d'euros en 2009. Le solde sur les titres publics (achats de titres publics français par les non-résidents moins achats par les français de titres publics étrangers) se traduit par un apport de ressources net de 82 milliards d'euros en 2010, après 114 milliards d'euros en 2009. En 2010, ce solde provient pour moitié de la vente par des résidents de titres publics étrangers.

Les *prêts et emprunts* internationaux des institutions financières monétaires (secteur qui ne comprend pas la Banque de France dans le manuel de la balance des paiements du FMI) sont négatifs depuis 2008, ce qui est le signe d'un désendettement international, de moins en moins rapide toutefois, des banques résidentes françaises. En 2010, il y a accroissement à la fois des avoirs et des engagements alors qu'en 2008 et 2009 la diminution des engagements était plus marquée que celle des avoirs. Cela traduit une reprise de l'activité bancaire internationale. ■

Pour en savoir plus

- « Rapport annuel de la balance des paiements » : <http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/economie/economie-balance/presentation-rapport-annuel.htm>

Compte financier de la balance des paiements 10

1. Compte financier de la balance des paiements

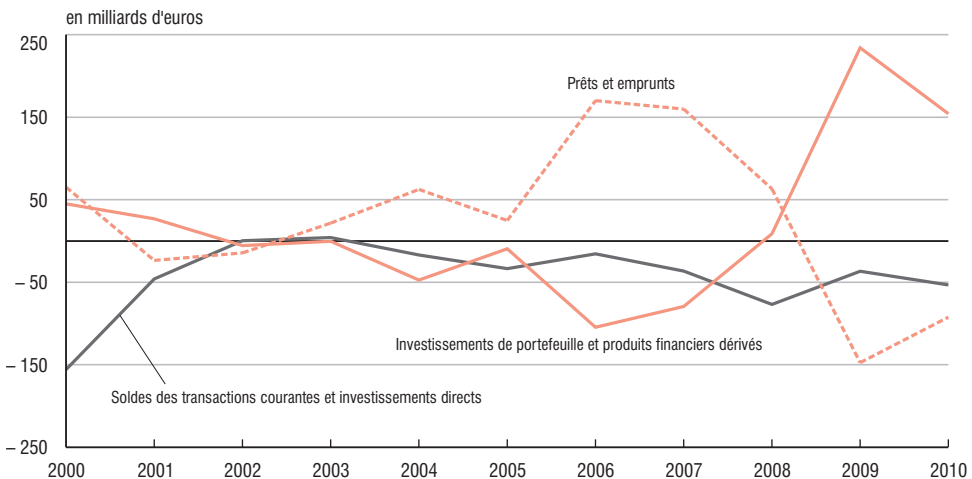
	en milliards d'euros		
	2008	2009	2010
Investissements directs	- 62,0	- 49,6	- 37,9
- Français à l'étranger	- 105,8	- 74,1	- 63,5
Après retraitement ¹	- 78,3	- 61,2	- 50,7
Capital social	- 59,0	- 39,2	- 20,3
Bénéfices réinvestis	- 7,7	- 8,6	- 24,1
Autres opérations	- 39,2	- 26,4	- 19,1
- Étrangers en France	43,8	24,5	25,6
Après retraitement ¹	16,3	11,6	12,8
Capital social	15,0	15,1	11,0
Bénéfices réinvestis	1,8	1,3	12,8
Autres opérations	27,0	8,1	1,8
Investissements de portefeuille	25,0	251,1	119,9
- des résidents sur titres émis par les non-résidents	- 98,3	- 77,4	23,2
Actions et titres d'OPCVM	- 39,4	- 27,2	- 17,0
Obligations et assimilés	3,8	- 11,6	- 0,2
Instruments du marché monétaire	- 62,6	- 38,6	40,4
dont titres publics	- 79,2	- 36,3	35,6
- des non-résidents sur titres émis par les résidents	123,3	328,5	96,7
Actions et titres d'OPCVM	- 10,9	53,0	- 6,3
Obligations et assimilés	80,9	199,2	99,5
Instruments du marché monétaire	53,3	76,3	3,5
dont titres publics	98,7	149,9	46,8
Produits financiers dérivés	- 16,4	- 16,9	34,3
Autres Investissements (dépôts-crédits)	63,1	- 147,4	- 92,3
dont Institutions financières monétaires	- 101,3	- 75,8	- 46,6
Avoirs de réserve	8,5	3,9	- 5,8
Compte financier	18,3	41,1	18,2
Erreurs et omissions	14,8	- 13,0	15,4

1. Après compensation des prêts entrants et sortants entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe.

Note : un signe positif traduit une diminution des avoirs des résidents ou une augmentation de leurs engagements. Un signe négatif traduit une augmentation des avoirs des résidents ou bien une diminution de leurs engagements.

Sources : Banque de France, direction générale des Statistiques.

2. Principaux soldes de la balance des paiements



Source : Banque de France, direction générale des Statistiques.

11 Sociétés non financières

En 2010, l'activité des sociétés non financières (SNF) renoue avec la croissance : la valeur ajoutée progresse de 2,1 % après s'être contractée de 4,2 % en 2009, soit le plus important recul enregistré sur un an depuis l'après-guerre.

La rémunération des salariés augmente au même rythme que la valeur ajoutée (+ 2,1 % après - 1,5 % en 2009). Cependant, l'excédent brut d'exploitation progresse plus rapidement. En effet, la réforme de la taxe professionnelle a réduit cette année de 8 milliards d'euros les impôts sur la production acquittés par les sociétés non financières. Par ailleurs, la réforme de la politique agricole commune (PAC), qui avait conduit en 2006 à basculer une grande partie des subventions sur les produits en subvention sur la production, se poursuit en 2010, pour un montant d'un milliard d'euros, si bien que les subventions sur la production progressent vivement (+ 9,2 % après + 4,3 % en 2009). Au total, l'excédent brut d'exploitation s'accroît de 5,3 % en 2010 après avoir chuté de 11,0 % en 2009. Le taux de marge se redresse ainsi de 0,9 point à 30,2 % ; il reste néanmoins à un niveau inférieur à celui de 2008 (31,5 %) car il avait fortement chuté en 2009 (- 2,3 points).

L'épargne des sociétés non financières progresse sensiblement (+ 11,3 % après - 7,8 % en 2009). L'évolution favorable du solde des revenus financiers (intérêts, dividendes et bénéfices réinvestis) compense le rebond de l'impôt sur les sociétés (+ 8,9 Mds€ après - 28,3 Mds€ en 2009), dû notamment à la non-reconduction

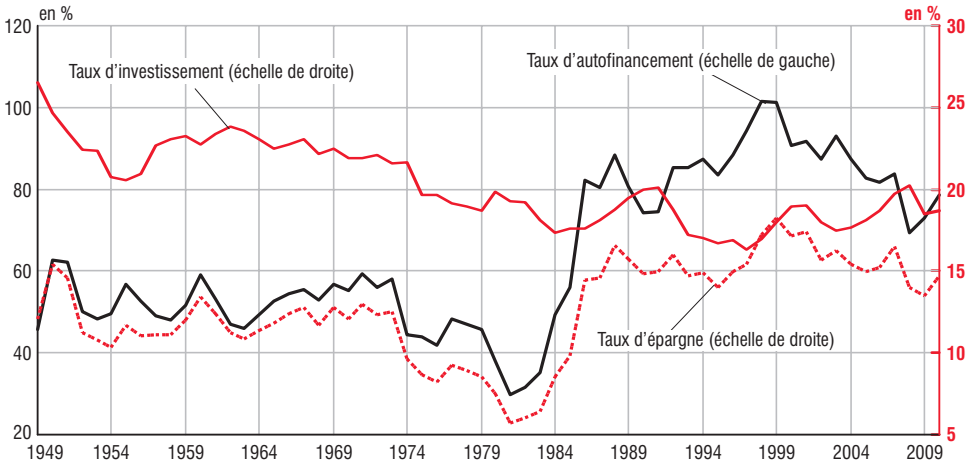
des mesures exceptionnelles liées au plan de relance. Le solde des bénéfices réinvestis augmente (de - 4,5 Mds€ en 2009 à + 5,3 Mds€ en 2010) sous l'effet du sensible accroissement des bénéfices réinvestis par les entreprises résidentes en provenance de leurs filiales à l'étranger (de - 2,1 Mds€ en 2009 à + 11,5 Mds€ en 2010). La baisse des taux d'intérêt induit mécaniquement une amélioration du solde des intérêts, les SNF étant plus endettées (emprunts bancaires et titres émis sur les marchés) que créditrices (placements de trésorerie). Enfin, les dividendes versés par les SNF reculent nettement en 2010, du fait des mauvais résultats enregistrés sur 2009, mais cette diminution est en grande partie contrebalancée par la baisse des dividendes reçus.

Après la chute de 2009, l'investissement repart en 2010 (+ 3,1 %). Néanmoins la progression est moindre que celle de l'épargne, si bien que le taux d'autofinancement progresse de + 5,8 points (après + 3,6 points en 2009). Le taux d'autofinancement s'établit ainsi à 78,7 %, niveau qui reste inférieur à sa moyenne sur les 25 dernières années.

Le déstockage des sociétés non financières s'interrompt en 2010, en lien avec l'accélération de la demande finale. En 2010, les variations de stocks sont presque nulles : 0,1 milliard d'euros.

Au total, malgré le rebond de leurs revenus, le besoin de financement des sociétés non financières augmente de 4,5 milliards d'euros en 2010, sous l'effet de l'arrêt du déstockage et de la reprise des investissements. ■

1. Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

	Montant (en milliards d'euros)		Évolution (en %)		
	2010	2007	2008	2009	2010
Production	2 408,1	5,9	3,4	-7,8	4,2
Consommations intermédiaires	1 435,1	6,0	3,7	-10,2	5,6
Valeur ajoutée	973,0	5,9	3,0	-4,2	2,1
Rémunération des salariés	649,6	4,3	3,5	-1,5	2,1
Impôts sur la production	49,0	7,0	2,5	5,3	-12,5
Subventions	19,2	2,7	3,7	4,3	9,2
Excédent brut d'exploitation	293,6	8,9	2,2	-11,0	5,3
Revenus de la propriété versés	317,8	13,3	6,5	-6,9	-6,4
Revenus de la propriété reçus	218,4	18,1	0,0	-12,2	-5,2
Impôts courants sur le revenu	26,4	4,1	5,6	-61,8	50,6
Épargne brute	143,1	14,8	-12,6	-7,8	11,3
Formation brute de capital fixe	181,8	11,9	5,6	-12,3	3,1
Variation de stocks (évolution en Mds€)	0,1	18,1	8,1	-23,8	9,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (évolution en Mds€)	-25,4	2,1	2,6	-1,0	-4,5

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Principaux ratios des sociétés non financières

	en %			
	2007	2008	2009	2010
Taux de valeur ajoutée (VA)	39,8	39,7	41,2	40,4
Partage de la valeur ajoutée				
Rémunération des salariés/VA	64,6	64,9	66,7	66,8
Taux de marge	31,7	31,5	29,2	30,2
Poids en % de la VA				
Des intérêts versés	10,5	11,7	9,3	7,6
Des dividendes versés nets	7,7	8,3	8,9	8,7
Des impôts courants sur le revenu	4,5	4,6	1,8	2,7
De l'épargne brute	16,5	14,0	13,5	14,7
Taux d'investissement	19,7	20,2	18,5	18,7
Taux d'autofinancement	83,8	69,3	72,9	78,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

12 Prélèvements obligatoires

En 2010, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques augmente de 0,5 point et atteint 42,5 %, mais ce niveau reste bien inférieur au taux de 2008 (43,2 %). Le rebond de 2010 est pour les deux tiers imputable à la hausse spontanée des recettes fiscales et sociales (+ 0,4 point), dans un contexte de sortie de crise. Ainsi, en l'absence de mesures fiscales et sociales, les prélèvements obligatoires auraient crû de 3,0 %, soit un rythme supérieur à l'évolution du PIB en valeur (+ 2,3 %). Cette croissance spontanée des prélèvements recouvre notamment un rebond de l'impôt sur les sociétés, de la TVA, et des droits de mutation à titre onéreux.

Cette résurgence en partie cyclique du taux de prélèvements obligatoires est toutefois largement contrebalancée par des mesures de réduction de la pression fiscale. La réforme de la taxe professionnelle entraîne une diminution des recettes d'environ 8 Mds€, tandis que l'impact en année pleine de l'instauration du taux réduit de TVA dans les métiers de la restauration s'élève à - 1,6 Md€. Ces baisses de prélèvements ne sont que partiellement compensées par des mesures telles que la hausse de la cotisation patronale au régime de garantie des salaires, la hausse de deux points du forfait social, ou la taxe sur les bonus des *traders* (+ 1,4 Md€ au total). Par ailleurs, les prélèvements sur les entreprises et les ménages reviennent à la normale après la forte diminution de 2009 due aux mesures de trésorerie et de pouvoir d'achat du plan de relance ; l'impact est de + 11 Mds€. Ainsi, les mesures de politique économique contribuent pour un tiers à la hausse du taux de prélèvements obligatoires.

L'évolution globale du taux de prélèvements obligatoires recouvre des évolutions très différentes suivant les sous-secteurs des administrations publiques.

En 2010, le taux de prélèvements de l'État rebondit de 2,2 points et atteint 13,7 %. Cette hausse provient essentiellement des mesures nouvelles (+ 1,8 point, dont 0,6 point de contre-coup du plan de relance et 1,3 point de réforme de la taxe professionnelle dont les produits sont transitoirement perçus par l'État en 2010) et des mesures de transferts (+ 0,1 point). La hausse spontanée des recettes dans un contexte de sortie de crise joue à

hauteur de 0,3 point et provient principalement du rebond de l'impôt sur les sociétés.

Hors mesures nouvelles, l'impôt sur les sociétés augmente de 32 % (+ 6,7 Mds€). S'y ajoute un montant de 5,3 Mds€ de mesures nouvelles, dont 7 Mds€ relatifs au contre-coup du plan de relance. La TVA nette perçue par l'État a progressé de 4,1 %, en raison de son dynamisme spontané (+ 3 %) et du contre-coup du plan de relance (+ 2,9 Mds€), que vient compenser en partie l'effet en année pleine de la baisse du taux dans le secteur de la restauration (- 1,6 Md€ sur 2010, pour un coût total de 3,1 Mds€). La progression de 1,9 % de l'impôt sur le revenu résulte de deux effets contraires : d'une part, une diminution spontanée de 0,7 % due notamment à la forte baisse des plus values mobilières ; d'autre part une hausse de l'ordre de 1,2 Md€ due aux mesures nouvelles, en particulier la non-reconduction des mesures exceptionnelles liées au plan de relance.

L'État transfère à nouveau des recettes aux collectivités locales (- 0,3 Md€ de TIPP). Il bénéficie par ailleurs d'un transfert de droits tabac des administrations de sécurité sociale de 1,7 Md€, dont 1,4 Md€ de taxes originellement destinées au régime général. Ce transfert correspond aux excédents du panier de compensation des allègements généraux à la sécurité sociale, qui sont prélevés par l'État pour apurer la dette vis-à-vis de la sécurité sociale.

En 2010, le taux de prélèvements des administrations publiques locales diminue de 1,6 point. Cette baisse s'explique entièrement par l'impact transitoire de la réforme de la taxe professionnelle (contribution de - 1,7 point). À l'inverse, le dynamisme des droits de mutations à titre onéreux porte la croissance spontanée des recettes (+ 0,1 point). Par ailleurs, les hausses des taux votés par les collectivités locales, plus modérées qu'en 2009, leur ont rapporté 1 Md€.

Le taux des prélèvements des administrations de Sécurité sociale diminue de 0,1 point, pour atteindre 23,0 %. Cette baisse provient principalement du transfert vers l'État de droits tabac pour 1,7 Md€. ■

Prélèvements obligatoires 12

1. Prélèvements obligatoires des administrations publiques

Impôts et cotisations sociales effectives après transferts ¹	2006	2007	2008	2009	2010
En milliards d'euros					
Administrations publiques centrales	282,2	282,2	276,7	232,3	280,7
<i>dont État</i>	273,3	271,6	266,5	219,3	265,9
Administrations publiques locales	101,4	107,9	112,8	116,5	88,6
Administrations de sécurité sociale	404,7	423,5	441,1	441,7	448,5
<i>dont cotisations sociales²</i>	285,2	296,8	304,4	306,7	313,2
Institutions de l'Union européenne	4,7	4,9	5,1	3,8	4,4
Total prélèvements obligatoires	793,0	818,6	835,6	794,3	822,1
En % du produit intérieur brut					
Administrations publiques centrales	15,7	15,0	14,3	12,3	14,5
<i>dont État</i>	15,2	14,4	13,8	11,6	13,8
Administrations publiques locales	5,6	5,7	5,8	6,2	4,6
Administrations de sécurité sociale	22,5	22,4	22,8	23,4	23,2
<i>dont cotisations sociales²</i>	15,9	15,7	15,7	16,2	16,2
Institutions de l'Union européenne	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
Total prélèvements obligatoires	44,1	43,4	43,2	42,0	42,5

1. Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales (une part des transferts de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. Les impôts et cotisations sont comptés pour leur montant dus. L'écart avec le montant effectivement payé est compté en transfert de capital. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations non recouvrables.

2. Les cotisations sont nettes des cotisations dues non recouvrables.

Source : Insee, *comptes nationaux*.

2. Comparaison internationale 2000-2008-2009

	en % du PIB								
	2000			2008			2009		
	Taux de prélèvements obligatoires	Impôts	Cotisations sociales	Taux de prélèvements obligatoires	Impôts	Cotisations sociales	Taux de prélèvements obligatoires	Impôts	Cotisations sociales
France	44,4	28,4	16,0	43,2	27,1	16,1	41,9	25,5	16,4
Allemagne	37,2	22,7	14,5	37,0	23,0	14,0	37,0	22,6	14,4
Royaume-Uni	37,1	30,2	6,9	35,7	28,9	6,8	34,3	27,5	6,8
Suède	51,8	38,1	13,7	46,3	34,8	11,5	46,4	35,1	11,3
États-Unis	29,9	23,0	6,9	26,1	19,6	6,5	24,0	17,5	6,5
Japon	27,0	17,5	9,5	28,1	17,2	10,9

Note : le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que les transferts en capital de recettes non collectées. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux du tableau 1.

Source : OCDE, *statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1995-2009 (édition 2010)*.

13 Besoin de financement des administrations publiques

En 2010, le déficit public au sens du Traité de Maastricht diminue de 6,0 milliards d'euros (Mds€) pour s'établir à 136,5 Mds€. Il passe ainsi de 7,5 % du PIB en 2009 à 7,1 % en 2010. Les déficits des administrations publiques centrales et des administrations publiques locales se réduisent, mais celui des organismes de sécurité sociale s'accroît.

En 2010, le besoin de financement des administrations publiques centrales se réduit (- 112,4 Mds€, contre - 121,8 Mds€ en 2009). Les recettes progressent de 15,0 % par rapport à 2009. Les impôts augmentent de 18,5 % sous l'effet de la forte croissance de l'impôt sur les sociétés (+ 13 Mds€ après - 28 Mds€ en 2010) et de la TVA (+ 5,1 Mds€ après - 6,8 Mds€). La réforme de la taxe professionnelle se traduit également par une nette augmentation des impôts perçus par l'État. En effet, en 2010, l'État collecte la totalité des nouvelles recettes (contribution économique territoriale et imposition forfaitaire des entreprises de réseaux) créées en remplacement de la taxe professionnelle, tout en reversant un transfert aux collectivités locales d'un montant équivalent à ce qu'elles auraient reçu en l'absence de réforme. Au total, la réforme a donc un coût pour l'État lors de cette année de transition, légèrement inférieur à 8 Mds€. Du côté des dépenses, les consommations intermédiaires augmentent suite à d'importantes livraisons de matériels militaires. Hors cet effet, elles reculent de 4,1 %, en raison des moindres crédits en dépense du plan de relance. Les rémunérations augmentent de 1,6 %. Les intérêts versés croissent de 6,0 %, du fait de l'inflation qui joue sur les intérêts dus au titre d'obligations indexées ainsi que de l'augmentation de la dette. L'investissement chute (- 13,3 % après 21,7 %), en raison du contrecoup du plan de relance. Enfin, les prestations sociales décélèrent (+ 1,0 % après + 6,0 % en 2009), en raison de la non-reconduction des primes exceptionnelles versées l'an passé.

En 2010, le déficit des administrations publiques locales se réduit à - 1,7 Md€ après - 6,2 Mds€ en 2009. Cette amélioration du

besoin de financement provient de la baisse des dépenses (- 0,4 % en 2010, après + 3,2 % en 2009) alors que les recettes continuent de progresser (+ 1,6 % après + 4,9 %). La baisse des dépenses résulte d'un recul accentué des dépenses d'investissement (- 6,9 % en 2010, après - 1,3 % en 2009), ainsi que d'une décélération de la masse salariale (+ 2,4 % en 2010, après + 4,2 % en 2009). En revanche, les dépenses de RSA à la charge des départements restent dynamiques du fait de la dégradation du marché de l'emploi (allocataires de l'ex-RMI). En outre, l'allocation de parent isolé est prise en charge pour la première fois en année pleine (ex-API). En 2010, les recettes sont affectées par le contrecoup de la mesure d'avance des remboursements de TVA intervenue en 2009 dans le cadre du plan de relance et par une moindre augmentation des taux des impôts directs locaux qu'en 2009. À l'inverse, les collectivités locales ont bénéficié d'une nette hausse des droits de mutation (+ 2,4 Mds€).

Le solde des administrations de sécurité sociale est nettement déficitaire en 2010, avec un besoin de financement de 22,8 Mds€, contre 15,2 Mds€ en 2009. Cette nouvelle dégradation s'explique par une croissance des dépenses toujours supérieure à celle des recettes, malgré l'amélioration progressive de l'environnement macroéconomique. Les dépenses des administrations de sécurité sociale progressent de façon soutenue en 2010, bien qu'en ralentissement (+ 3,5 %, après + 4,6 % en 2009). La progression du chômage en moyenne sur l'année entraîne un dynamisme des prestations, à un rythme moindre toutefois qu'en 2009 (+ 8,0 % après 21,2 %). Les dépenses soumises à l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) augmentent conformément à la cible votée (+ 3,0 % après 3,5 %). Enfin, les prestations vieillesse et famille progressent moins rapidement qu'en 2009. Les recettes sociales progressent de 2,0 % en 2010, après + 0,2 % en 2009. Cette accélération est imputable au dynamisme des cotisations sociales (+ 1,9 % après + 0,6 %) avec le redémarrage de la masse salariale. ■

Besoin de financement des administrations publiques 13

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2007	2008	2009	2010
Solde public notifié (% du PIB)¹	-2,7	-3,3	-7,5	-7,1
Solde public notifié (Md€)	-51,6	-64,3	-142,5	-136,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (Md€)	-51,9	-64,6	-143,1	-136,9
État	-39,9	-63,6	-117,1	-121,5
Organismes divers d'administration centrale	-8,9	-5,1	-4,6	9,1
Administrations publiques locales	-7,7	-9,4	-6,2	-1,7
Administrations de sécurité sociale	4,6	13,5	-5,2	-22,8
Dépenses publiques (% du PIB)	52,6	53,3	56,7	56,6
Dépenses publiques ² (évolution en volume, en %)	2,7	0,9	4,0	0,6
Prélèvements obligatoires (% du PIB)	43,4	43,2	42,0	42,5

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors tabac.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Dépenses et recettes des administrations publiques

	Montants (en Md€)				Évolution 2009-2010 (en %)
	2007	2008	2009	2010	
Dépenses de fonctionnement ¹	343,5	353,8	366,4	375,9	2,6
<i>dont : consommations intermédiaires¹</i>	94,0	97,6	102,5	107,2	4,5
<i> rémunérations</i>	240,9	247,0	254,3	259,4	2,0
Intérêts ¹	51,7	56,3	48,0	50,5	5,2
Prestations sociales en espèces et en nature	438,6	454,6	479,5	496,0	3,4
Autres transferts et subventions	94,3	99,7	110,2	111,0	0,7
Acquisition nette d'actifs non financiers	64,5	65,6	67,8	61,0	-9,9
<i>dont : investissement</i>	61,5	62,7	64,2	59,2	-7,8
Total des dépenses	992,6	1 030,0	1 071,9	1 094,5	2,1
Ventes et autres recettes de production	63,1	65,6	68,4	70,3	2,7
Revenus de la propriété	15,7	18,0	15,6	15,3	-2,3
Impôts	506,7	515,4	473,7	495,0	4,5
<i>dont : impôts sur les produits et la production</i>	285,4	288,6	284,9	287,4	0,9
<i> impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	216,7	223,6	186,8	204,1	9,3
Cotisations sociales effectives	307,0	315,1	316,9	322,7	1,8
Autres recettes ²	48,2	51,3	54,2	54,3	0,2
Total des recettes	940,7	965,4	928,8	957,6	3,1
Besoin de financement	-51,9	-64,6	-143,1	-136,9	

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés. intérêts versés.

2. Y compris cotisations sociales imputées.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

14 Dette des administrations publiques

La **dette au sens de Maastricht** s'élève à 1 591,2 milliards d'euros (Mds€) fin 2010 contre 1 492,7 Mds€ un an plus tôt. Elle représente 82,3 % du PIB, contre 79,0 % fin 2009.

La contribution de l'État à la dette publique s'établit à 1 245,0 Mds€, en hausse de 77,2 Mds€ soit une variation moins importante que son besoin de financement (121,5 Mds€). En effet, l'État a financé une partie de son déficit en diminuant sa trésorerie (- 22,8 Mds€ par rapport à fin 2009). De plus, les **dépôts des administrations publiques au Trésor**, qui constituent un passif de l'État, ont augmenté de 18,9 Mds€. Pour 11,5 Mds€, cette augmentation est la contrepartie de dotations versées par l'État à des organismes divers d'administrations centrales dans le cadre des investissements d'avenir. Par ailleurs, l'État a financé des prêts accordés à la Grèce (4,4 Mds€). À l'inverse, il a perçu le remboursement d'une partie des prêts accordés au secteur automobile (2,2 Mds€). L'État s'est endetté par un accroissement de son endettement obligataire : les obligations assimilables du Trésor (OAT) et les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN) ont progressé de 105,1 Mds€ et constituent 83 % de la dette de l'État fin 2010 contre 80 % fin 2009. À l'inverse, l'encours de titres de créance à court terme diminue de 27,3 Mds€ et représente désormais 15 % de sa dette, contre 18 % fin 2009.

La contribution des administrations publiques locales à la dette, constituée principalement de crédits à long terme, a progressé de 5,4 Mds€, ce qui est plus élevé que leur besoin de financement (1,7 Md€). En effet,

leurs dépôts au Trésor ont augmenté dans le même temps de + 3,3 Mds€. La progression de l'endettement des administrations locales est inférieure à celle de l'année précédente (+ 8,9 Mds€) en raison de la réduction de leur besoin de financement (- 4,5 Mds€ entre 2009 et 2010).

La contribution des organismes divers d'administration centrale à la dette s'élève à 15,0 Mds€ à la fin 2010, en diminution de 3,7 Mds€ par rapport à la fin 2009 : la Société de Prise de Participation de l'État (SPPE), qui a reçu des remboursements de ses prises de participations dans des banques, s'est désendettée de 3,5 Mds€.

La contribution des organismes de sécurité sociale a augmenté de 19,5 Mds€ pour s'établir à 170,6 Mds€ à la fin 2010, une variation proche de leur besoin de financement. Les endettements du régime général, du régime agricole, de l'assurance chômage et des hôpitaux ont continué de croître afin de financer leurs déficits.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations publiques a progressé de 98,4 Mds€ alors que la progression de la **dette publique nette** est plus importante : elle a augmenté de 118,6 Mds€ par rapport à la fin 2009 pour s'établir à 1 478,6 Mds€, soit 76,5 % du PIB. Cet écart de 20,2 Mds€ entre la progression de la dette nette et celle de la dette brute s'explique principalement par la forte diminution de la trésorerie de l'État (- 22,8 Mds€).

Dans l'ensemble de l'Union européenne à 27, la dette des administrations publiques atteint 80,0 % du PIB de l'Union, en augmentation de 5,6 points par rapport à fin 2009. ■

Définitions

Dette publique au sens de Maastricht : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers mais elle est différente du total du passif des administrations publiques car : elle exclut certains types de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement ; elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues ; enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

Dépôts des administrations publiques au Trésor : l'endettement d'un organisme public auprès d'un autre organisme public n'est pas comptabilisé dans sa contribution à la dette au sens de Maastricht ; c'est ici le cas de la dette de l'État vis-à-vis des autres administrations publiques au titre de leurs dépôts.

Dette publique nette : elle est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, des crédits et des titres de créance négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

Pour en savoir plus

- Rubrique Finances publiques sur : www.insee.fr, thème Comptes nationaux - Finances publiques.

Dette des administrations publiques 14

1. Dette publique au sens du traité de Maastricht

	Au 31/12/2008		Au 31/12/2009		Au 31/12/2010	
	Mds€	% du PIB	Mds€	% du PIB	Mds€	% du PIB
État	1 040,9	53,8	1 167,8	61,8	1 245,0	64,4
Organismes divers d'administration centrale ¹	11,6	0,6	18,7	1,0	15,0	0,8
Administrations publiques locales	146,3	7,6	155,2	8,2	160,6	8,3
Administrations de sécurité sociale ¹	119,9	6,2	151,1	8,0	170,6	8,8
Total administrations publiques	1 318,6	68,2	1 492,7	79,0	1 591,2	82,3

1. À l'occasion du passage à la base 2005, le classement sectoriel de la CADES et du FRR a été revu : ces entités, auparavant classées au sein des organismes divers d'administration centrale, sont désormais classées dans les administrations de sécurité sociale. Ce changement modifie de manière importante les dettes par sous-secteur, la CADES portant fin 2010 une dette de 100,5 Mds€ (5,2 points de PIB).

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Dette publique nette

	Au 31/12/2008		Au 31/12/2009		Au 31/12/2010	
	Mds€	% du PIB	Mds€	% du PIB	Mds€	% du PIB
État	993,1	51,4	1 094,0	57,9	1 191,6	61,6
Organismes divers d'administration centrale ¹	- 2,2	- 0,1	9,5	0,5	6,5	0,3
Administrations publiques locales	137,3	7,1	146,2	7,7	151,4	7,8
Administrations de sécurité sociale ¹	75,7	3,9	110,3	5,8	129,1	6,7
Total administrations publiques	1 203,8	62,3	1 360,0	72,0	1 478,6	76,5

1. Voir note sous figure 1.

Note : la dette publique nette est égale à la dette publique notifiée diminuée de certains éléments d'actifs.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3. Dette publique au sens du traité de Maastricht, au sein des pays de l'Union européenne

	en % de PIB			
	2007	2008	2009	2010
Union européenne à 27	59,0	62,3	74,4	80,0
Zone euro à 17	66,2	69,9	79,3	85,1
Allemagne	64,9	66,3	73,5	83,2
Autriche	60,7	63,8	69,6	72,3
Belgique	84,2	89,6	96,2	96,8
Danemark	27,5	34,5	41,8	43,6
Espagne	36,1	39,8	53,3	60,1
Finlande	35,2	34,1	43,8	48,4
France	64,2	68,2	79,0	82,3
Grèce	105,4	110,7	127,1	142,8
Irlande	25,0	44,4	65,6	96,2
Italie	103,6	106,3	116,1	119,0
Luxembourg	6,7	13,6	14,6	18,4
Pays-Bas	45,3	58,2	60,8	62,7
Portugal	68,3	71,6	83,0	93,0
Royaume-Uni	44,5	54,4	69,6	80,0
Slovaquie	29,6	27,8	35,4	41,0
Suède	40,2	38,8	42,8	39,8

Source : Eurostat, données notifiées à la Commission européenne le 31 mars 2011.

15 Intermédiaires financiers

Les intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance (IF) regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et les institutions financières diverses. La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part, la production facturée, c'est-à-dire essentiellement les commissions ; d'autre part, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

En 2010, la production ralentit après le fort rebond de 2009 (+ 1,5 % après + 12,5 % en 2009 et - 2,8 % en 2008). Le repli de la production facturée s'accroît (- 3,1 % après - 1,6 % en 2009), marquant une nouvelle baisse des commissions, et la production de Sifim décélère nettement (+ 9,8 % après + 49,1%). En 2009, la baisse des taux courts, en particulier ceux auxquels les banques se refinancent, avait conduit à une forte hausse des marges d'intermédiation ; en 2010, les taux interbancaires se replient de nouveau en moyenne annuelle, mais dans de moindres proportions, ce qui contribue à ralentir la progression des marges d'intermédiation. Les consommations intermédiaires se replient encore (- 3,0 % après - 1,3 %). Au total, la valeur ajoutée des IF croît de 6,4 %, soit + 3,5 Mds€.

Comme la valeur ajoutée, la rémunération des salariés décélère après le rebond de 2009

(+ 0,8 % après + 4,8 %). Cette modération des charges salariales, jointe à la stabilité des prélèvements fiscaux pesant sur la production, permet un accroissement de 3,3 Mds€ de l'excédent brut d'exploitation. Le taux de marge, qui rapporte celui-ci à la valeur ajoutée brute, progresse de 3,5 points à 37,0 %.

Les dividendes nets reçus restent relativement modiques mais sont positifs contrairement à ce qui pouvait être observé en 2007. Parallèlement, les bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger augmentent. Les flux d'intérêts (une fois déduites les marges d'intérêt comptabilisées en production de Sifim, et y compris les intérêts sur titres et sur opérations interbancaires) s'amenuisent dans le sillage de la baisse, en moyenne annuelle, des taux à court et long terme. Au total, la progression de l'excédent brut d'exploitation ne compense pas l'évolution moins favorable des revenus de la propriété : le solde des revenus primaires se tasse ; il passe de 41,1 Mds€ en 2009 à 40 Mds€ en 2010.

La formation brute de capital fixe baisse de nouveau (- 10,3 % après - 20,3 %), le taux d'investissement tombant à son plus bas niveau des six dernières années. Cette baisse ne compense pas la réduction du solde des revenus primaires et la hausse des impôts courants, si bien que la capacité de financement des IF se replie à 25,6 Mds€, après 27,3 Mds€ en 2009. ■

Définitions

Produit net bancaire : c'est la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaires hors intérêts sur créances douteuses mais y compris les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement. Il mesure la contribution spécifique des banques à l'augmentation de la richesse nationale et peut en cela être rapproché de la valeur ajoutée dégagée par les entreprises non financières. Il est calculé à partir des comptes de résultats sur base sociale des banques et de la Caisse des Dépôts et Consignation en normes comptables françaises pour leurs activités réalisées sur le territoire national.

Pour en savoir plus

- « L'activité bancaire mesurée par les banques et de la comptabilité nationale », *Insee Première* n°1285, février 2008.
- Bulletin de la Banque de France, n°178, 4^e trimestre 2009.
- Site internet de la Banque de France : <http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/telechar/titres/methode.pdf>

1. Compte non financier des intermédiaires financiers (S12A)

		2007	2008	2009	2010	Évolution 2010 (%)
		(en milliards d'euros)				
Production y compris pour emploi final propre	A	104,7	101,8	114,5	116,3	1,5
Sifim	a1	31,5	28,1	42,0	46,1	9,8
Production facturée	a2	71,9	72,3	71,2	69,0	-3,1
Production pour compte propre	a3	1,3	1,4	1,3	1,2	-10,0
Consommations intermédiaires	B	58,7	59,8	59,0	57,3	-3,0
Valeur ajoutée brute	C=A-B	46,0	42,1	55,5	59,0	6,4
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	31,7	31,4	32,9	33,1	0,8
Impôts liés à la production – subventions d'exploitation	d2	3,9	4,0	4,0	4,0	0,2
Excédent brut d'exploitation	E=C-d1-d2	10,3	6,7	18,6	21,9	17,7
Intérêts reçus	F	284,3	338,9	209,5	168,8	-19,4
Dividendes reçus	G	35,5	34,9	30,8	29,0	-5,7
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	H	1,3	2,4	1,2	5,0	322,2
Intérêts versés	I	275,2	312,6	192,4	157,8	-18,0
Dividendes versés	J	38,6	33,9	26,5	26,9	1,5
Solde des revenus primaires	M=E+F+G+H-I-J	17,7	36,4	41,1	40,0	-2,7
Impôts courants	N	6,9	2,6	3,4	6,1	77,5
Formation brute de capital fixe	Q	11,4	12,8	10,2	9,1	-10,3
Capacité de financement	S	0,0	22,1	27,3	25,6	-6,4
Ratios en %						
Taux de valeur ajoutée	100*(C/A)	43,9	41,3	48,4	50,8	
Part des Sifim dans la production	100*(a1/A)	30,1	27,6	36,7	39,6	
Taux de marge	100*(E/C)	22,5	16,0	33,5	37,1	
Taux d'investissement	100*(Q/C)	24,7	30,3	18,3	15,4	

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

S'agissant plus particulièrement des établissements de crédit (secteur S122AE de la comptabilité nationale couvrant les établissements de crédit et assimilés), la valeur ajoutée, au sens de la comptabilité nationale, n'est pas directement comparable au **produit net bancaire** calculé dans le cadre de la comptabilité privée. En effet, le produit net bancaire n'est pas grevé de certaines charges correspondant à une fraction des consommations intermédiaires tandis qu'il intègre d'autres éléments : les revenus de la propriété ainsi que les plus ou moins-values liées à la détention d'actifs financiers, qui ne sont pas enregistrées en comptabilité nationale comme de la production ou du revenu, mais sont inscrits dans les comptes de réévaluation. En 2010, le produit net bancaire se replie de 7,2 Mds€ (96,1 Mds€ après 103,3 Mds€ en 2009). En effet, l'augmentation de la valeur ajoutée est insuffisante pour compenser la diminution des produits liés à la détention de titres et au refinancement interbancaire ainsi que des éléments inscrits dans les comptes de réévaluation.

2. De la valeur ajoutée au produit net bancaire des établissements de crédit

		en milliards d'euros			
		2007	2008	2009	2010
Valeur ajoutée	a	43,2	39,8	51,2	54,8
Consommations intermédiaires n'entrant pas dans la formation du PNB	b	18,6	18,5	17,8	16,3
Intérêts nets et dividendes liés à la détention de titres et au refinancement interbancaire	c	23,1	35,4	27,8	22,3
Éléments du compte de résultat comptabilisés dans les comptes de réévaluation	d	9,8	-21,9	6,4	2,7
Contribution nette des gains, plus-values et autres produits sur titres au PNB ¹ (y compris hors bilan)		12,6	-5,6	-4,5	2,9
Dotations aux provisions sur titres		-1,9	-10,7	7,2	-0,9
Gains nets opérations de change et d'arbitrage		-0,9	-5,6	3,7	0,7
Produit net bancaire	a+b+c+d	94,7	71,7	103,3	96,1

1. Produit net bancaire.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2005 ; ACP et Banque de France.

16 Sociétés d'assurance

En 2010, la production de services d'**assurance** progresse de 3,0 % en valeur, après - 2,7 % en 2009. Ce rebond masque des évolutions très différentes selon les catégories d'assurance : l'assurance dommage progresse fortement, pendant que l'assurance-vie et l'assurance sociale privée reculent.

La production de service d'assurance-vie, composante la plus importante du patrimoine financier des ménages, recule de 0,4 % en 2010 (0,1 Md€), après + 29,9 % en 2009. En effet, les cotisations reçues par les sociétés d'assurance-vie ont fortement ralenti (+ 4,5 % après + 12,9 % en 2009), tandis que les prestations versées repartent à la hausse (+ 7 % après - 7,3 % en 2009). Les supports en euros, toujours privilégiés par les épargnants, progressent de 4 % et représentent 87 % de la collecte. La part des versements sur les **contrats en unités de comptes** reste, comme en 2009, à un niveau très bas (13 %, après 17 % en 2008 et 25 % en 2007) en lien avec la conjoncture boursière.

L'assurance dommage bénéficie cette année d'une évolution plutôt favorable de la sinistralité. En effet, après correction des versements exceptionnels consécutifs aux tempêtes « Klaus » en 2009 puis « **Xynthia** » en 2010, les indemnités d'assurance dommages diminuent de 3,2 %. Dans le même temps, les cotisations d'assurance dommages reçues progressent faiblement (+ 1,5 %). Au final, la production d'assurance dommage progresse nettement, de 9,5 % en valeur, après - 10,5 % en 2009.

La production de la Coface, au titre des opérations d'assurance crédit et exportations pour le compte de l'État, constitue l'un des éléments les plus fluctuants des assurances. En effet, la Coface se substitue au débiteur lorsque celui-ci fait défaut et obtient en retour le droit de récupérer des indemnités ultérieurement versés. Ces récupérations, échelonnées dans le temps, réduisent la production l'année où elles sont perçues. Après des années 2006-2009 exceptionnelles, les récupérations diminuent de moitié en 2010 et la production de la Coface diminue (- 28 %). Hors activités de la Coface, la production des sociétés d'assurance progresse de + 3,7 % en 2010 après + 0,6 % en 2009 et - 0,3 % en 2008.

Les consommations intermédiaires (pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance) progressent de façon modérée (+ 1,6 %). La valeur ajoutée des sociétés d'assurance croît ainsi plus rapidement que la production (+ 5,8 % en 2010), ce qui génère une forte progression de l'excédent brut d'exploitation dégagé par les sociétés d'assurance.

Le solde des revenus de la propriété s'améliore en 2010 (+ 4,5 Mds€ contre + 2,7 Mds€ en 2009) du fait notamment d'une forte hausse du solde des bénéfices réinvestis à l'étranger (+ 1,8 Md€ contre + 0,4 Md€ en 2009) et des intérêts reçus (45,2 Mds€ après 44,0 Md€ en 2009). Par ailleurs, l'impôt sur le revenu progresse de 57 % (soit une hausse de 1 Md€) en 2010. Au final, la capacité de financement du secteur s'accroît en 2010 d'environ 2,5 Mds€. ■

Définitions

Secteur des sociétés d'assurance : il regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. Il inclut par ailleurs les opérations réalisées par la Coface pour le compte de l'État français.

Les sociétés d'assurance régies par le code de l'assurance reçoivent des primes et versent des indemnités, tandis que les autres entités reçoivent des cotisations et versent des prestations. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la différence entre les primes ou cotisations, augmentées des revenus du placement des réserves, et les indemnités ou prestations dues. Dans le cas de l'assurance-vie, cette définition intègre les décalages temporels entre le versement des cotisations par les épargnants et le bénéfice qu'ils en tirent (à la clôture du contrat) en tenant compte des provisions financières que la société d'assurance doit réglementairement constituer.

Contrats en unités de comptes : schématiquement, les sociétés d'assurance vie proposent soit des contrats en euros à taux de rendement garantis, soit des contrats « en unités de compte -UC » dont les résultats sont liés aux évolutions des principaux indices boursiers.

Tempête « Xynthia » : comme pour la tempête « Klaus » de 2009, les indemnités exceptionnelles (1,48 Md€) des sinistres provoqués par la tempête « Xynthia » de février 2010 ont été enregistrées en tant que transferts en capital. Ces indemnités ne rentrent pas dans le calcul de la valeur ajoutée (primes - indemnités attendues) des sociétés d'assurance.

1. Principaux éléments du compte des sociétés d'assurance

en %

		Montants (en milliards d'euros)					Évolution sur un an (en %)				
		2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
		Production	a	49,4	50,0	50,7	49,3	50,8	6,4	1,3	1,4
Consommations intermédiaires	b	29,4	31,7	33,8	33,0	33,6	9,8	7,8	6,6	-2,2	1,6
Valeur ajoutée (VA)	c = a - b	20,0	18,3	16,9	16,3	17,3	2,5	-8,4	-7,7	-3,6	5,8
Rémunérations des salariés (dont cotisations sociales)	d1	11,1	11,4	11,5	11,9	12,1	4,2	2,9	0,3	3,5	2,3
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	0,8	0,9	1,0	1,0	1,0	1,2	7,6	9,7	5,0	-4,2
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	e = c - d1 - d2	8,1	6,0	4,5	3,4	4,2	0,9	-25,6	-25,4	-23,6	21,0
Revenus de la propriété reçus	f	51,6	56,1	57,8	56,1	59,5	8,0	8,8	3,0	-2,9	5,9
Revenus de la propriété versés	g	52,7	55,2	57,5	53,5	55,0	7,6	4,8	4,1	-7,0	2,8
Solde des revenus primaires	m = e + f - g	6,9	6,9	4,8	6,1	8,7	1,5	-0,3	-30,3	27,2	41,8
Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)	i	1,8	1,7	1,9	2,2	2,0	-14,1	-6,8	11,3	19,1	-9,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement		1,6	0,1	-2,7	-1,5	1,1					

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Principaux ratios des sociétés d'assurance

en %

		2006	2007	2008	2009	2010
Part dans la production totale des sociétés d'assurance						
De l'assurance dommage		44,5	47,0	47,7	42,7	45,2
De l'assurance vie		28,7	27,9	25,5	33,1	32,1
De l'assurance sociale privée (mutuelles, Institutions de Prévoyance)		7,7	8,0	8,1	9,3	8,9
De l'assurance Coface avec garantie de l'État		6,8	4,1	5,7	2,4	1,7
Des autres activités (réassurance, activités annexes)		12,4	14,3	15,6	12,3	6,8
Taux de valeur ajoutée	c/a	40,5	36,7	33,4	33,1	34,0
Part de la rémunération des salariés dans la VA	d1/c	55,4	62,3	67,6	72,6	70,2
Part de l'IS dans l'EBE		35,7	51,9	61,0	51,6	67,1
Taux de marge (EBE/VA)	e/c	40,4	32,8	26,5	21,0	24,0
Taux d'investissement (FBCF/VA)	i/c	8,9	9,1	11,0	13,5	11,6

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

17 Émissions de titres des agents résidents

Les émissions nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français atteignent en 2010 un total de 199 milliards d'euros (Mds€), en diminution de 20,2 % par rapport à 2009. Cette baisse porte à la fois sur les émissions d'actions cotées, qui atteignent en 2010 leur point le plus bas depuis 2005, à 7 Mds€ après 35 Mds€ en 2009, et sur les émissions nettes de titres de créance, qui diminuent pour la deuxième année consécutive, à 192 Mds€ après 215 Mds€ (- 10,4 %). Les émissions nettes de titres de court terme, sensiblement négatives en 2009 (- 56 Mds€), repartent à la hausse mais restent faiblement négatives, à - 8,6 Mds€, tandis que les émissions nettes de titres à long terme, très élevées en 2009 (271 Mds€), reculent de 25,8 % (à 201 Mds€) mais demeurent supérieures à leur niveau d'avant 2009.

Après un creux marqué en 2009 (6 Mds€), les émissions nettes de titres de créance des institutions financières rebondissent en 2010, à 73 Mds€, mais ne retrouvent pas leur niveau d'avant 2009. Au sein des institutions financières, les institutions financières monétaires reprennent en 2010 leurs émissions de titres de long terme, à 64 Mds€ après 37 Mds€ l'année précédente. Les banques procèdent également à de faibles émissions nettes de titres à court terme (certificats de dépôt), après les importants remboursements nets de 2009. Pour sa part, la Société de financement de l'économie française (SFEF, classée dans secteur des institutions financières non monétaires), dont les émissions dans le cadre du plan de soutien des pouvoirs publics au financement de l'économie

avaient pallié en 2008 et 2009 la baisse des émissions directes des banques (la SFEF prêtant directement le montant ainsi emprunté aux banques), cesse d'émettre et rembourse en 2010 ses premiers titres arrivés à échéance, pour 10 Mds€.

En dépit d'un besoin de financement qui reste à un niveau proche de celui de 2009, les administrations publiques ramènent leurs émissions nettes quasiment au même niveau qu'en 2008 (94 Mds€) après le pic d'émissions de 2009 (159 Mds€). Alors qu'en 2008 et 2009 elles avaient fortement recouru aux émissions à court terme, notamment sous forme de bons du Trésor à taux fixe (BTF), elles engagent en 2010 une consolidation de leur dette, avec des remboursements nets de titres de court terme (- 12 Mds€) et de fortes émissions de titres de long terme (106 Mds€). Cela se traduit notamment par un volume très important d'émissions nettes d'obligations assimilables du Trésor (OAT), à 94 Mds€.

Les sociétés non financières divisent par deux leurs émissions nettes de titres de créance par rapport à 2009, revenant à un niveau un peu supérieur à celui de 2008 (26 Mds€). Les grandes entreprises maintiennent néanmoins leurs émissions de titres de créance à moyen et long terme (obligations principalement) à un niveau assez élevé (27 Mds€, montant dépassé seulement en 2001 et 2009). Dans le même temps, les titres de créance à court terme (billets de trésorerie) présentent globalement des remboursements nets de 2 Mds€, dans un marché peu actif comme le montre le recul des émissions brutes. ■

Définitions

Titres de créance : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) et les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure à un an et les titres à long terme ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an.

Émissions de titres des agents résidents 17

1. Émissions de titres

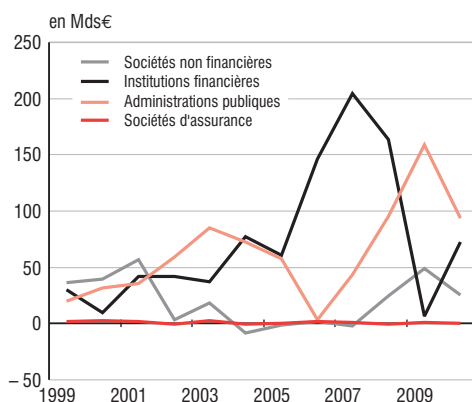
	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2010/2009
	(milliards d'euros)					(%)
Émissions nettes de titres de créance et d'actions cotées par les résidents	167,7	271,5	300,8	250,0	199,5	- 20,2
Titres de créance (valeur nominale)	153,4	246,1	282,9	214,9	192,5	- 10,4
dont par les sociétés non financières	1,7	- 2,5	24,2	49,2	25,6	- 48,0
<i>dont court terme</i>	- 2,5	- 6,2	9,5	- 13,3	- 1,8	86,9
<i>long terme</i>	4,1	3,7	14,7	62,6	27,4	- 56,3
par les institutions financières ¹	146,6	204,6	163,3	6,2	72,7	1 072,7
<i>dont court terme</i>	54,0	114,3	24,0	- 120,6	5,1	104,2
<i>long terme</i>	92,5	90,3	139,3	126,8	67,6	- 46,7
par les administrations publiques	3,3	43,2	95,6	158,8	93,7	- 41,0
<i>dont court terme</i>	- 30,7	16,3	73,5	78,1	- 11,9	- 115,3
<i>long terme</i>	33,9	26,9	22,1	80,8	105,6	30,7
<i>dont obligations assimilables du Trésor (OAT)</i>	15,0	27,6	35,1	40,0	94,1	135,4
Actions cotées - émissions contre apport en espèces	14,3	25,4	17,9	35,1	7,0	- 80,1
dont par les sociétés non financières	0,8	20,7	1,3	19,3	4,9	- 74,7
par les institutions financières ¹	3,9	2,8	16,5	15,8	2,0	- 87,1

1. Institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers.

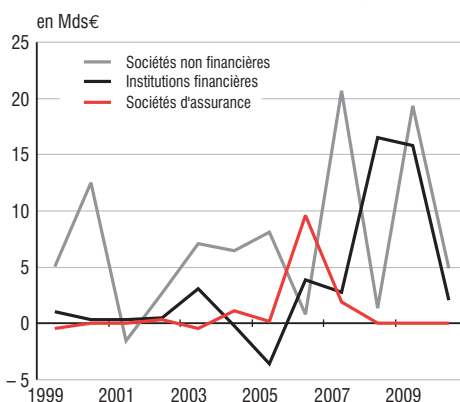
Source : Banque de France.

2. Émissions nettes de titres de créance et d'actions

Titres de créance des résidents français



Actions cotées des résidents français



Source : Banque de France.

18 Endettement des agents non financiers

À la fin 2010, l'endettement des **agents non financiers (ANF) résidents** s'élève à 4 037,8 milliards d'euros (Mds€). Il augmente de 5,6 % en 2010, après + 6,8 % en 2009. Cette décélération très relative provient de la dette des administrations publiques (APU, + 7,6 % en 2010, après + 11,7 % en 2009) et, dans une moindre mesure, de celle des sociétés non financières (SNF, + 2,6 %, après + 3,0 % en 2009). À l'inverse, la **croissance de l'encours des crédits** consentis aux ménages par les institutions financières se renforce (+ 6,2 % en 2010, après + 4,0 % en 2009).

La montée des **ratios d'endettement** se poursuit. Fin 2010, la dette des ménages atteint 78,9 % de leur revenu disponible brut (+ 3,2 points). Appréciée en valeur de marché, celle des sociétés non financières représente 131,7 % de leur valeur ajoutée (+ 2,0 points) et celle des administrations publiques 88,4 % du PIB (+ 4,9 points).

S'agissant des instruments utilisés par les ANF pour s'endetter, 2010 marque une reprise des crédits bancaires après deux ans de ralentissement, alors que le recours aux financements de marché, par le biais d'émissions de titres de créance, diminue.

La croissance annuelle des crédits consentis à l'ensemble des ANF par les institutions financières résidentes s'élève à 4,2 % en 2010, après + 2,4 % en 2009. Cette progression concerne au premier chef les crédits accordés aux

ménages : la demande de prêts à l'habitat a été soutenue par le bas niveau des taux d'intérêt et, en fin d'année, par l'annonce de divers aménagements des incitations fiscales en faveur de l'immobilier à compter du 1^{er} janvier 2011.

L'encours des prêts consentis aux SNF, qui avait diminué de 1,4 % en 2009, augmente à nouveau en 2010, de 0,8 %, notamment sous l'effet de l'amélioration de la conjoncture économique.

En revanche, la croissance des utilisations d'emprunts bancaires par les APU se modère quelque peu (+ 8,0 %, après + 10,5 %).

Enfin, la contraction de l'encours des crédits obtenus par les ANF français auprès des institutions financières non résidentes est bien moindre que l'année précédente (- 0,7 % après - 5,8 % en 2009).

L'encours des titres de créance émis par les ANF résidents, principalement constitué de titres à moyen et long terme, progresse moins rapidement en 2010 (+ 7,0 % après + 13,3 % en 2009). Ce mouvement résulte de la baisse des émissions nettes des APU, en particulier de bons et d'obligations du Trésor (86,3 Mds€, après 136,6 Mds€ en 2009) et, dans une moindre mesure, de celles des SNF. Pour ces dernières, le taux de croissance annuel de l'encours de titres de créance émis, qui demeure largement supérieur à celui de leur endettement bancaire, s'établit à + 7,0 %, après + 16,9 % en 2009. ■

Définitions

Agents non financiers résidents : on présente ici un agrégat large de l'endettement des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur de marché à la date d'arrêté, les flux étant pour leur part enregistrés pour leur montant effectif. En revanche, les prêts entre agents non financiers résidents, les crédits commerciaux et les prêts entre affiliés ne sont pas repris, non plus que les financements par émissions d'actions (ou plus généralement par renforcement de fonds propres).

Les agents non financiers résidents sont répartis en trois catégories : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ; les sociétés non financières ; les administrations publiques qui regroupent l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de Sécurité sociale.

L'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite dette « Maastricht »), qui s'établit à 1 591,2 Mds€ fin décembre 2010 (soit 82,3 % du PIB) est inférieur à celui de l'endettement des APU présenté ici. Ce dernier, établi selon les concepts de la comptabilité nationale, ne consolide pas les dettes entre sous secteurs des APU. En outre, il est exprimé en valeur de marché et est donc sensible aux évolutions de taux d'intérêt qui, en 2010, ont accru la valeur de la dette négociable des administrations publiques françaises par rapport à son montant nominal.

Croissance : le taux de croissance annuel en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N, à l'exclusion des effets de valorisation, à l'encours observé à la fin de l'année N-1.

Ratios d'endettement : le suivi des agrégats et des ratios d'endettement permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instrument des financements obtenus fournit, quant à elle, des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement.

Endettement des agents non financiers 18

1. Endettement des agents non financiers

	Encours brut en fin de période (Mds€)		Taux de croissance annuel (%)	
	2009	2010	2009	2010
Endettement des agents non financiers	3 804,7	4 037,8	6,8	5,6
Ménages et assimilés ¹	989,5	1 050,7	4,0	6,2
Sociétés non financières	1 236,5	1 279,4	3,0	2,6
Administrations publiques	1 578,7	1 707,7	11,7	7,6
Crédits obtenus auprès des IF résidentes²	1 990,4	2 075,8	2,4	4,2
Ménages et assimilés ¹	989,5	1 050,7	4,0	6,2
Sociétés non financières	805,0	813,6	- 1,4	0,8
Administrations publiques	196,0	211,6	10,5	8,0
Crédits obtenus auprès des IF non résidentes	64,6	65,6	- 5,8	- 0,7
Dépôts au passif du Trésor³	23,4	23,0	- 11,4	- 1,8
Financements de marchés	1 726,2	1 873,4	13,3	7,6
Sociétés non financières	367,1	400,3	16,9	7,0
Titres de créance à court terme	19,3	17,2	- 41,6	- 11,1
Titres de créance à long terme	347,7	383,1	24,2	8,0
Administrations publiques	1 359,1	1 473,1	12,4	7,7
Titres de créance à court terme	228,8	221,8	42,8	- 3,1
Titres de créance à long terme	1 130,4	1 251,3	7,8	9,9

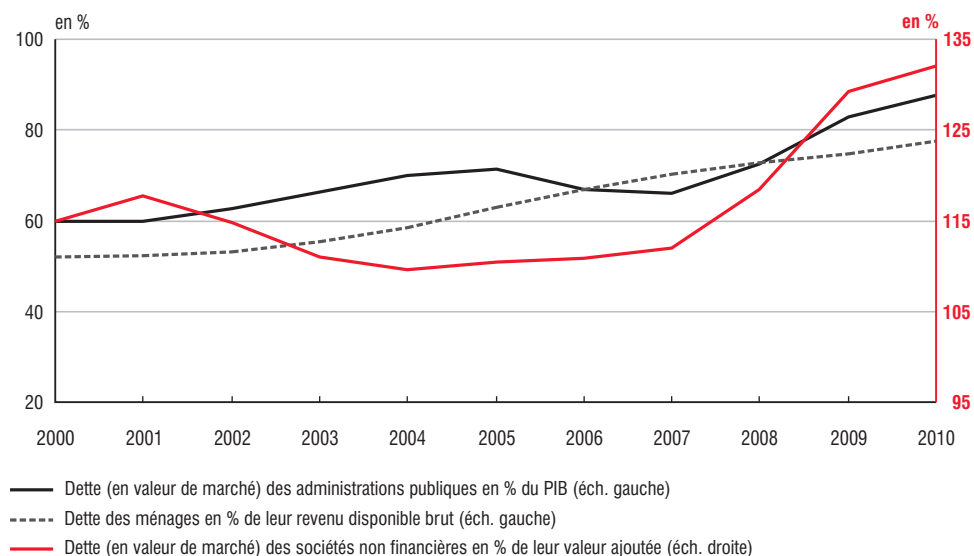
1. Ménages + institutions sans but lucratif au service des ménages.

2. Institutions financières monétaires + autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, comité interprofessionnel du logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de titrisation).

3. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Ratios de dette des agents non financiers



Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2005.

19 Indicateurs de développement durable

La France a adopté en juillet 2010 une nouvelle stratégie nationale de développement durable pour la période 2010-2013. Cette stratégie est organisée en 9 défis stratégiques, cohérents avec les engagements européens et internationaux. Fruit d'une concertation avec des représentants des cinq collèges du Grenelle de l'environnement (État, collectivités territoriales, entreprises, partenaires sociaux et ONG environnementales), 15 indicateurs phares et quatre indicateurs de contexte économique et social ont été choisis pour illustrer les 9 défis. Ils constituent le cœur du tableau de bord retenu pour suivre la mise en œuvre de la stratégie.

Alors que depuis 2000 la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne (*Indicateur 0.11*), une partie des pressions sur les ressources naturelles apparaît relativement maîtrisée, notamment en matière d'émissions à effet de serre et de productivité des matières. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre qui ont un impact déterminant sur le réchauffement climatique sont inférieures en 2009 de 9,8 % au niveau de 1990 (*Indicateur 4.1*), référence du protocole de Kyoto. Cette tendance à la baisse est amplifiée par le contexte récessif de 2009. Mais le découplage depuis 2000 de la consommation d'énergie totale dans les transports avec la croissance économique (*Indicateur 5.1*), joint à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (*Indicateur 4.3*) (7,7 % de la production d'énergie primaire en 2009) contribue à la maîtrise de ces émissions. L'efficacité matérielle de l'économie s'accroît : le volume de PIB (en euros) produit avec l'utilisation d'un kg de matières (*Indicateur 1.1*) a augmenté de 29 % entre 1990 et 2008.

Cependant, les engagements à plus long terme sont très exigeants : la France s'est engagée, au sommet de Copenhague, à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. En outre, la France reste très en dessous de l'objectif de 10 % fixé pour la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie primaire en 2010.

Par ailleurs, la croissance économique s'accompagne d'une dépendance plus forte aux importations et de « flux cachés » liés aux

importations qui s'ajoutent aux émissions émises depuis le territoire français. Ainsi, l'empreinte carbone de la demande finale de chaque français, c'est-à-dire les émissions en CO₂ liées à la production de biens et services nécessaires à la satisfaction de cette demande, s'élève en 2005 à 9 tonnes par an lorsque l'on tient compte de l'ensemble des biens et services absorbés par cette demande, qu'ils soient produits en France ou importés, alors que seulement 6,7 tonnes sont émises en moyenne sur le territoire français. De plus la pression reste très forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. En 2009, les surfaces artificialisées occupent 8,8 % du territoire national (*Indicateur 6.2*). Leur progression s'accélère ces dernières années : elles gagnent en superficie l'équivalent d'un département tous les sept ans en moyenne. Cette progression est défavorable à de nombreuses espèces, en particulier aux oiseaux spécialistes des milieux agricoles, alors que les oiseaux généralistes s'adaptent mieux, voire progressent (*Indicateur 6.1*).

En termes de bien-être et de cohésion sociale, ces indicateurs font ressortir un diagnostic contrasté : l'espérance de vie en bonne santé continue de s'améliorer (*Indicateur 7.1*) et la France connaît un taux de pauvreté monétaire inférieur à la moyenne européenne (*Indicateur 8.1*) ; en revanche le taux d'emploi des seniors reste faible (*Indicateur 8.2*) et la part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation élevée (13 %) (*Indicateur 8.3*), ce qui traduit des difficultés importantes sur le marché de l'emploi.

Des progrès sont encore à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance. La part des dépenses de recherche dans le PIB est significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixés par la stratégie de Lisbonne et la part des jeunes de 18 à 24 ans sortant sans diplôme de l'enseignement supérieur reste supérieure aux 10 % visés par l'UE en 2010 (12,3 % en 2009) (*Indicateur 2.1*).

De même, la réalisation des objectifs de développement durable au niveau mondial, dits objectifs « du millénaire », nécessitera un effort : seulement 0,46 % du revenu national brut est consacré à l'aide publique au développement alors que l'objectif était fixé à 0,56 % en 2010 et 0,7 % en 2015. ■

1. Indicateurs de développement durable

	1995	2000	2005	2007	2008	2009
Défi 1 - Consommation et production durable						
1.1 Productivité matières² (€/kg)						
France	1,43	1,64	1,84	1,80	1,84	n.d.
UE 27	e 1,21	e 1,28	e 1,30		n.d.	n.d.
Défi 2 - Société de la connaissance						
2.1 Sorties précoces du système scolaire³ (en %)						
France	15,4	13,3	12,2	12,3	11,9	12,3
UE27	n.d.	e 17,6	15,8	15,1	14,9	14,4
2.2 Dépense intérieure de recherche et développement (poids en % dans le PIB)						
France	2,29	b 2,15	2,10	2,07	2,11	p 2,21
UE27	1,80	e 1,86	1,82	1,85	1,92	2,01
Défi 3 - Gouvernance						
3.1 Participation des femmes aux instances de gouvernance (% des femmes cadres dans le privé)						
France		24,2	25,4	26,7	28,0	n.d.
Défi 4 - Changement climatique et énergies						
4.1 Émission de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO₂, indice base 100 en 1990)						
France	99,3	99,8	99,7	95,2	94,2	90,2
UE27	93,7	90,9	91,9	90,5	88,7	n.d.
4.2 Empreinte carbone de la demande finale nationale⁴ (en tonnes par personne)						
France			9			
4.3 Énergies renouvelables (part en % dans la consommation primaire d'énergie)						
France	7,0	6,1	5,6	6,4	7,2	7,7
UE27	5,1	5,8	6,7	7,8	n.d.	n.d.
Défi 5 - Transports et mobilité durables						
5.1 Consommation totale d'énergie dans les transports en Tep rapportée au PIB (indice 100 en 1990)						
France	102,7	97,8	91,9	90,0	89,1	90,5
Défi 6 - Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles						
6.1 Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs						
France, oiseaux généralistes	93,0	88,0	114,0	116,0	117,0	123,0
France, oiseaux habitats agricoles	75,0	71,0	70,0	69,0	69,0	61,0
6.2 Artificialisation des sols (% du territoire national)						
France				8,5	8,7	8,8
Défi 7 - Santé publique, prévention et gestion des risques						
7.1 Espérance de vie en bonne santé (en années)						
Homme	60,0	60,1	62,0	63,0	62,4	62,5
Femme	62,4	63,2	64,3	64,2	64,2	63,2
Défi 8 - Démographie, immigration, inclusion sociale						
8.1 Pauvreté monétaire⁵ (%)						
France		b 13	b 13	b 13	13	n.d.
UE27		e 16	e 16	16	16	n.d.
8.2 Taux d'emploi des seniors (%) (travailleurs âgés de 55 à 64 ans)						
France	29,6	29,9	38,5	38,2	38,2	38,8
UE27	36,0	37,8	42,6	44,6	45,6	46,0
8.3 Part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation (%)						
Homme	9,8	8,9	10,5	9,9	10,5	13,3
Femme	14,6	11,9	12,5	11,7	11,3	12,8
Défi 9 - Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde						
9.1 Aide Publique au développement (en % du revenu national brut)						
France	0,55	0,30	0,47	0,38	0,39	0,46
UE27	0,37	0,32	0,43	0,39	0,43	0,44
Contexte économique et social						
0.11 PIB par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume en %)						
France		2,4 ¹	1,1	1,8	-0,3	-3,2
UE27		2,1 ¹	1,5	2,5	0,1	-4,6
0.12 Revenu national net par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume en %)						
France		2,6 ¹	0,5	2,2	-1,1	-3,4
0.21 Taux de chômage (%)						
France	10,1	8,6	8,9	8,0	7,4	9,1
UE27		8,7	9,0	7,2	7,1	9,0
0.21 Taux de sous emploi (%)						
France	6,2	5,9	5,2	5,5	4,8	5,5
0.3 Distribution des revenus						
France : rapport des niveaux de vie moyens des déciles extrêmes			6,53	6,60	6,67	n.d.
France : rapport interdécile des niveaux de vie (D9/D1)				r 3,39	3,38	n.d.
0.4 Taux de fécondité						
France		1,89	1,94	1,98	2,01	2,00
UE27		1,51	1,56	1,56	1,60	n.d.

1. Taux de croissance moyen annuel entre 1995 et 2000 en %. - 2. Calculé comme le rapport entre le PIB en volume (base 2000) et la consommation intérieure de matières premières. - 3. Part des 18-24 ans ne suivant ni études ni formation et sans diplôme du supérieur. - 4. L'empreinte carbone correspond aux émissions de CO₂ associées à l'ensemble des biens et services destinés à satisfaire la demande finale nationale. - 5. Part des personnes dont le niveau de vie (*Lexique*) est inférieur à 60 % du niveau de vie médian.

Sources : Tableau de bord de la stratégie nationale de développement durable et Eurostat (10-05-11) ; b : rupture de série ; e : estimation Eurostat ; r : série révisée.